

RÉPONSE ET ENGAGEMENTS

DE NANTES MÉTROPOLE
ET DES COMMUNES

À la
CONVENTION
CITOYENNE
DE NANTES

Covid-19 :
VÉCUS DE CRISE &
ASPIRATIONS
POUR DEMAIN

7 JUILLET 2021

03 SOMMAIRE

03 ÉDITO

05 UNE MÉTROPOLE BOUSCULÉE

05 UNE MÉTROPOLE DES LIENS

06 UNE MÉTROPOLE EN TRANSITION

07 NOTRE PREMIER NIVEAU DE RÉPONSE

08 REPÈRES

08 INSTRUCTION DE L'AVIS DE LA CONVENTION
CITOYENNE DE NANTES

09 COMMENT LIRE CE DOCUMENT ?

11 ORIENTATION 1 # UNE MÉTROPOLE QUI PREND SOIN ET PROTÈGE SES HABITANT·E·S

14 ACCÉDER AUX SOINS

17 SE SENTIR EN SÉCURITÉ

20 ORIENTATION 2 # UNE MÉTROPOLE DU BIEN HABITER ENSEMBLE, RÉSILIENTE ET ÉCOLOGIQUE

24 DES LOGEMENTS VECTEURS DE « BIEN ÊTRE »
ET DE « BIEN HABITER »

30 UNE PLUS GRANDE PLACE POUR LE VIVANT ET LA
NATURE EN VILLE

33 MON QUARTIER, MON CENTRE BOURG AU PLUS PRÈS DE
MES BESOINS

36 ORIENTATION 3 # UNE MÉTROPOLE QUI RELIE LES HABITANT·E·S ET LES TERRITOIRES

40 UNE MÉTROPOLE INCLUSIVE QUI PERMET,
ENCOURAGE ET FACILITE LES SOLIDARITÉS,
DU QUARTIER À LA MÉTROPOLE

45 L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION COMME MOYENS
DE RECRÉER DU LIEN ET DU POUVOIR D'AGIR

49 FAIRE DE L'INFORMATION UN ENJEU
DÉMOCRATIQUE FORT

52 ORIENTATION 4 # UNE MÉTROPOLE DES TRANSITIONS ET DES USAGES DE DEMAIN

57 CONSOMMER ET SE NOURRIR AUTREMENT

61 ALLER VERS DE NOUVEAUX RAPPORTS AU TRAVAIL
MAÎTRISÉS ET HUMAINS

64 DES MOYENS DE DÉPLACEMENT AU PLUS PRÈS
DES BESOINS ET ADAPTÉS

68 ORIENTATION 5 # UNE MÉTROPOLE CITOYEN·NE·S ET PARTICIPATIVE

70 APPROFONDIR AVEC LES CITOYEN·NES

72 REFONDATION DE POLITIQUES PUBLIQUES PAR LES
ÉLU·E·S

73 DROIT DE SUITE

74 CONCLUSION LES JEUNES... GÉNÉRATIONS DU MONDE QUI VIENT

76 ANNEXE TABLEAU DE TRAÇABILITÉ

ÉDITO

Les élu·e·s de la métropole Nantaise ont instruit collectivement l'avis citoyen de la Convention, afin qu'aucune question ne soit oubliée ou laissée de côté. C'est ensemble que nous vous répondons aujourd'hui.

Le souci avec lequel nous nous sommes attelés à répondre correspond au grand sérieux de cet avis citoyen qui nous a **renforcés** dans notre conviction de devoir proposer une action publique toujours plus en adéquation avec les modes de vie de chacune et chacun. Et **qui interpelle aussi** notre projet de territoire, au regard des différents caps que vous dessinez, des transformations que vous attendez et des urgences que vous pointez, en lien avec la crise.

Comme en écho au projet de territoire que nous souhaitons mettre en œuvre pour notre métropole, vous avez ainsi réussi à trouver ce juste équilibre entre la prise en compte de vos diversités et de vos convergences au sein de la Convention.

Nous partageons pleinement votre diagnostic. Celui-ci vient en effet largement conforter nos propres constats et les échanges que nous avons eus avec les habitant·e·s et acteur·rice·s sur le terrain tout au long de cette crise vécue, endurée, subie.

Car cette crise a bien sûr mis en lumière des problèmes nouveaux. Elle a rendu visibles des difficultés déjà existantes qui ne s'étaient pourtant pas encore révélées. Elle a aussi témoigné des risques de fractures dans notre société et nos territoires. Bref, la pandémie a exprimé le malaise provoqué par une **profonde crise du lien** dans notre démocratie.

L'exercice démocratique que nous avons donc souhaité organiser et décidé à l'unanimité (délibération d'octobre 2020 du conseil métropolitain), était motivé par la volonté d'écouter et d'entendre réellement et concrètement les points de vue des citoyennes et des citoyens. Nous cherchions en effet à mieux comprendre cette crise et à en trouver des témoignages concrets, en complément des expressions expertes d'acteurs organisés ou de professionnels.

L'analyse que vous avez proposée confirme toute la pertinence et le sens d'une parole citoyenne. Car cette parole est toujours responsable. Vous l'avez prouvé en proposant des **pistes d'actions réalistes et réalisables**, vous qui avez eu à cœur de nous préciser que vous *ne demandiez pas la lune*. Votre posture est à mille lieues d'un sentiment de déprise ou de renoncement (« on n'y peut rien »). Vous avez au contraire témoigné d'une envie profonde de reprise en main (pouvoir d'agir) arrimée à des valeurs fortes de solidarités et d'empathie. Cette aspiration, elle s'ancre dans la recherche d'une plus grande proximité et de l'amélioration de tout ce qui fait la vie de tous les jours dans une métropole comme la nôtre.

Cette attitude n'est aucunement synonyme d'un repli sur vous-même ou sur un environnement connu, encore moins une forme de localisme qui exclut et divise plus qu'il ne rassemble. Au contraire, vous avez débattu, analysé, en vous plongeant sans hésiter dans la complexité, les interdépendances, les controverses, le champ des possibles, des limites. C'est un véritable chemin vers une nouvelle citoyenneté que vous avez emprunté et la trajectoire de vos

Les élu·e·s de
la métropole
Nantaise
ont instruit
collectivement
l'avis citoyen de
la Convention,
afin qu'aucune
question ne
soit oubliée ou
laissée de côté.

C'est ensemble
que nous vous
répondons
aujourd'hui

RÉPONSE ET ENGAGEMENTS DE NANTES MÉTROPOLE ET DES COMMUNES

À la Convention citoyenne de Nantes

débats en est la preuve. Vous avez travaillé collectivement sur ce que la crise a remué en vous de manière individuelle : vos doutes comme vos idées.

Nous avons donc **partagé nos rapports d'étonnement** suite à vos travaux et voici les grandes lignes synthétisées de notre analyse croisée :

UNE MÉTROPOLE BOUSCULÉE

Votre regard d'habitant-e-s et de citoyen-ne-s sur la crise appelle notre mobilisation accrue autour de certaines politiques publiques et pointe des **enjeux de priorisation et d'accélération** : solidarité, emploi, logement, nature en ville, citoyenneté/pouvoir d'agir. Vos réflexions nous incitent à **refonder certaines politiques publiques** comme la jeunesse, par exemple, ainsi qu'à **investir de nouveaux enjeux à l'échelle de la métropole** tels que la longévité, la santé et la biodiversité. Les leviers pour l'action publique sont en effet portés différemment par la métropole et les communes. C'est dans leur complémentarité et une meilleure articulation entre elles qu'elles gagneront demain en efficacité.

La Convention citoyenne a également soulevé des problématiques ne relevant pas de la compétence première des maires et de la métropole, comme la santé, la sécurité, ou encore la formation et les Trains Express Régionaux... Nous nous engageons donc à organiser les **interpellations nécessaires** et à faire entendre votre voix auprès de toutes celles et tous ceux qui assument ces compétences, comme l'État ou la Région. Il s'agit bien que la métropole agisse davantage en complémentarité avec eux : construction d'une offre de soins de proximité et valorisation des métiers du lien et de santé, ou la sécurité côté État ; Trains Express Régionaux et formation tout au long de la vie, côté Région.

La Convention a également fait des propositions d'actions pour lesquelles nous avons fait le constat qu'elles existaient déjà. Cela apparaît normal au regard de l'ensemble des sujets que vous avez eu à traiter mais nous interroge aussi fortement sur la capacité de nos collectivités à **mieux informer les citoyens sur leurs droits et sur les actions menées qui leur sont dédiées**. Vous avez d'ailleurs très justement porté votre vigilance sur un usage trop fréquent du numérique comme seul canal d'information au détriment d'une information de proximité relevant de formes de médiation à réinvestir.

Enfin, à la lecture du rapport, nous voyons que certains sujets n'ont pas été traduits en attentes et pistes d'actions, même s'ils ont pu faire l'objet d'échanges entre vous, notamment dans des secteurs qui ont parfois été fortement impactés par la crise : la culture, le tourisme ou l'éducation, par exemple. Nous rappelons que ces secteurs feront aussi l'objet de toute notre attention dans les prochains mois et années.

UNE MÉTROPOLE DES LIENS

Cette Convention est un acte fort pour notre métropole. Peut-être même l'acte fondateur d'une nouvelle manière d'être un citoyen dans notre métropole nantaise. Ce qui nous a frappés, c'est **la convergence de vos aspirations où que vous viviez** sur le territoire métropolitain, que vous habitiez Saint-Léger-les-Vignes, Sautron ou un quartier de Nantes. La diversité de vos vécus durant la crise était d'ailleurs plus liée au type d'habitat qui était le vôtre, de votre situation familiale et professionnelle, ou de la génération à laquelle vous appartenez qu'à votre appartenance à tel quartier ou telle commune. Ce qui semble vous relier, ce sont donc d'abord des aspirations à un

mode de vie facilité par la métropole et les communes. C'est ce qui ressort de l'avis citoyen : vous attendez que la métropole s'appuie sur les singularités des ressources de chaque territoire (ressources paysagères, urbanistiques, humaines et sociales), du quartier à la commune, afin de garantir un meilleur accès aux services pour chaque citoyen métropolitain. **Les enjeux de complémentarité, de dialogue et de coopération entre les différentes échelles d'actions publiques et politiques doivent donc rester notre cap.**

Votre engagement et, ceci, dans les conditions bien particulières d'échanges tenus en distanciel durant les cent jours de la Convention, a été salué par chacune et chacun d'entre nous. Ceci vient confirmer l'appétence des citoyens et citoyennes pour plus de participation, quand le cadre est de qualité et les règles sont claires et sincères. Nous l'observons, l'expérimentons et le vivons déjà depuis plusieurs années dans notre métropole. Votre vision de la métropole, autour des valeurs de solidarité, d'écologie et de démocratie, telle qu'elle est exprimée dans votre conclusion, **donne à votre contribution une dimension encore plus humaine et un sens profond, que nous partageons et qui nous oblige.**

Par ailleurs, vous vous proposez comme **acteurs et actrices des solutions avec la collectivité à vos côtés, facilitatrice de vos projets.** Cet état d'esprit ne signifie en rien un retrait de citoyenneté. Il est plutôt porteur d'un désir de dynamiser de nouvelles formes de citoyenneté, plus actives et plus collaboratives. Nous devons absolument entendre cet appel et créer les **conditions d'un contrat démocratique renouvelé entre les collectivités et les citoyens.** Ceci confirme que la proximité (dans les quartiers, communes, métropole) est porteuse de liens, d'innovations et de pouvoir d'agir. Des liens d'autant plus importants au moment de surmonter des crises et d'affronter un monde de plus en plus complexe et incertain.

UNE MÉTROPOLE EN TRANSITION

Si la crise a apporté son lot de contraintes, de doutes et d'incompréhensions, vos échanges appellent à en faire une **opportunité de transformation à ne pas manquer.**

Votre lecture par les usages et les modes de vie constitue donc un apport capital de la Convention citoyenne pour la dynamique métropolitaine d'après-crise. Pourquoi ? Parce que c'est une nouvelle manière d'aborder la complémentarité entre les communes et la métropole et la fin d'une petite musique qui dirait que l'échelle communale produirait des services à la personne quand l'échelon métropolitain porterait des projets structurants et les grands investissements. On voit aujourd'hui la nécessité de faire bouger les lignes, et particulièrement à l'aune de tout ce que le service public local a réalisé durant la crise. Vos aspirations appellent fluidité, gouvernance partagée et meilleure coopération entre les échelles, **en plaçant au cœur de l'action publique le dialogue avec l'ensemble des femmes et des hommes du territoire, acteur-ric-e-s, habitant-e-s et citoyen-ne-s.** C'est donc aussi finalement un **nouvel imaginaire pour notre métropole** que notre territoire doit être capable de porter puis de faire grandir.

NOTRE PREMIER NIVEAU DE RÉPONSE

Nous avons eu à cœur de répondre en miroir de vos **12 aspirations** et de cette expression sensible et citoyenne, empreinte d'humanité, de curiosité et de responsabilité que vous nous avez adressée.

Notre réponse tient compte de l'ensemble de ces 12 aspirations et de la centaine de pistes d'actions proposées. Nous formulons une réponse qui a cherché à « coller » à votre propre cheminement et qui vient placer nos politiques publiques au plus près de ce que nous avons compris de vos attentes...

L'objectif est bien de soutenir ce « je » qui va vers les autres et vers l'avenir en confiance, car nous avons particulièrement apprécié le chemin que vous avez réalisé durant les cent jours de la Convention citoyenne. Un chemin en plusieurs étapes qui vous a menés **des premiers questionnements du « je » autour de vos expériences individuelles à une véritable aventure collective où le « nous » vous a permis de rédiger cet avis citoyen.**

NOS 5 ORIENTATIONS POUR UNE MÉTROPOLE À DIMENSION HUMAINE, SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

UNE MÉTROPOLE QUI PREND SOIN ET PROTÈGE SES HABITANT·E·S

Aspiration 4 : préserver le service public de santé

Aspiration 9 : se sentir en sécurité

UNE MÉTROPOLE QUI RELIE LES HABITANT·E·S ET LES TERRITOIRES

Aspiration 8 : mieux s'informer, être informé, mieux s'outiller

Aspiration 5 : plus de pouvoir d'agir pour les citoyen·ne·s et les associations

Aspiration transversale : usage du numérique

UNE MÉTROPOLE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE

Programme de participation et droit de suite

UNE MÉTROPOLE DU BIEN HABITER ENSEMBLE, RÉSILIENTE ET ÉCOLOGIQUE

Aspiration 3 : repérer et rompre l'isolement des personnes fragilisées par la crise

Aspiration 1 : vivre davantage avec les personnes âgées

Aspiration 6 : donner davantage de place à la nature en ville

Aspiration 7 : développer des logements accessibles hybrides et mixtes

UNE MÉTROPOLE DES TRANSITIONS ET DES USAGES DE DEMAIN

Aspiration 10 : consommer plus local

Aspiration 11 : repenser et équilibrer le travail

Aspiration 12 : se déplacer autrement

Aspiration 2 : soutenir les jeunes, fortement impactés par la situation

REPÈRES

INSTRUCTION DE L'AVIS DE LA CONVENTION CITOYENNE DE NANTES

CHIFFRES-CLÉS INSTRUCTION

- Plusieurs ateliers d'appropriation pour les services et élu·e·s
- 52 élu·e·s impliqué·e·s
- 60 agent·e·s de différents services impliqué·e·s
- Plus de 70 engagements des communes : Basse-Goulaine, Bouaye, Bouguenais, Brains, Carquefou, Couëron, Indre, La Chapelle-sur-Erdre, La Montagne, Le Pellerin, Les Sorinières, Mauves-sur-Loire, Nantes, Orvault, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Rezé, Sainte-Luce-sur-Loire, Saint-Herblain, Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Léger-les-vignes, Saint-Sébastien-sur-Loire, Sautron, Thouaré-sur-Loire, Vertou
- 90 engagements de Nantes Métropole : 46 chantiers à ouvrir, 44 actions à accélérer

DIFFUSION

Dévoilé et remis le 11 mars 2021, l'avis de la Convention citoyenne a été largement diffusé numériquement et physiquement. Chaque élu·e métropolitain·e et chaque maire des 24 communes ont reçu des exemplaires papier. De plus, il a été largement diffusé au sein des services de la collectivité et envoyé aux établissements publics avec lesquels Nantes Métropole travaille étroitement.

APPROPRIATION ET INSTRUCTION

Pour permettre l'analyse politique et technique, l'avis de plus de 170 pages a été décortiqué ligne à ligne avec l'identification de 83 pistes d'action. Ainsi ce sont 13 tableaux – un pour chacune des 12 aspirations, et un dédié à la thématique transversale mais primordiale pour la Convention du numérique – qui ont été construits afin de faciliter l'analyse des propositions et la répartition entre les services en appui du dialogue avec les élu·e·s.

L'analyse opérationnelle a été lancée par trois ateliers de trois heures, dont deux à destination des élu·e·s - un pour les vice-présidents et un pour les maires des 24 communes - et un atelier pour les services instructeurs. Ces temps, organisés en visioconférence, ont alterné travail en sous-groupes et partage en plénière, à la manière dont les membres de la Convention ont eux-mêmes travaillé. Ces ateliers ont ainsi permis d'accompagner l'appropriation de l'avis et l'identification des premières pistes d'actions possibles.

DÉCISIONS ET ENGAGEMENTS

Durant le mois de mai, les élu·e·s métropolitain·e·s et les maires, appuyés de leurs services, ont travaillé finement sur chacune des propositions de la Convention afin de formuler des engagements en réponse aux 12 aspirations. Un travail de consolidation a été réalisé et proposé aux débats et à l'arbitrage politique au sein des instances délibérantes de la métropole en juin : exécutif (11 juin) et conférence des maires (18 juin). Certaines communes ont fait de même en mobilisant à cette échelle les services et en organisant un débat en bureau municipal (Nantes et Les Sorinières par exemple).

INFLEXION DES POLITIQUES PUBLIQUES MÉTROPOLITAINES

La réponse, remise le 7 juillet, porte sur les premières actions à mettre en œuvre dès 2021/2022. En complément à cette réponse, la prise en compte du travail fondateur réalisé par la Convention citoyenne viendra nourrir l'élaboration des politiques publiques métropolitaines qui sont aujourd'hui en construction et qui seront mises en œuvre sur le mandat jusqu'en 2026.

COMMENT LIRE CE DOCUMENT ?

Ce document est organisé autour de **5 grandes parties** qui répondent aux 12 aspirations de la Convention citoyenne.

Pour chaque partie, un texte introductif décrit d'une part, ce que les élu·e·s partagent avec les citoyen·e·s du **diagnostic et du vécu de crise** du territoire métropolitain et d'autre part, précise le **positionnement qu'entend prendre la métropole** pour adapter ses engagements aux attentes exprimées.

Pour chaque aspiration, deux niveaux de réponses sont proposés : **celles qui engagent Nantes Métropole, celles qui engagent les communes contributrices**. Pour Nantes Métropole, l'analyse approfondie des pistes proposées par la Convention citoyenne produit trois types de réponses : « cap confirmé », « les chantiers à ouvrir », « les actions à accélérer ». En complémentarité, les communes volontaires ont fait le choix de proposer des premières mesures significatives à leur échelle. Pour les communes, ces réponses ne sont pas exhaustives de l'ensemble des actions qu'elles souhaitent mettre en œuvre. Chacune aura la possibilité de compléter ce premier niveau de réponse au fil de ses actions et de la formulation des politiques publiques.

Des encadrés apportent des réponses spécifiques du positionnement de la métropole sur **certains sujets** : reformulation de certaines propositions, pédagogie de l'action publique, affirmation de choix politiques et enfin des engagements d'interpellations.

Un annexe permet d'assurer **la traçabilité de l'instruction** de l'ensemble des pistes proposées par la Convention citoyenne. Un tableau récapitule chaque action, qualifie un niveau de réponse et renvoie à la partie du rapport qui explicite cette réponse.



ORIENTATION

I

**UNE
MÉTROPOLE
QUI PREND SOIN
ET PROTÈGE SES
HABITANT·E·S**

CE QUE NOUS PARTAGEONS AVEC LES CITOYEN·NE·S

La crise a mis en lumière nos vulnérabilités d'être humain. Avec les confinements successifs, chacune et chacun a pu être confronté à une expérience inédite du repli sur soi, une expérience des manques ou des découvertes, une expérience intime touchant nos corps, l'équilibre de nos modes de vie, nos relations aux autres, notre rapport à la mort... Elle a fait naître des interrogations sur « ce qui est essentiel »... Pouvoir se soigner et se sentir en sécurité est apparu comme indispensables dans cette période.

La **santé a été et reste au cœur de cette crise**. La crise l'a imposée comme un sujet majeur au point de « suspendre l'économie ». Comme l'a souligné l'avis de la Convention, cette crise a **interrogé et bousculé nos systèmes de santé** (approvisionnement en masques, organisation hospitalière, nombre de lits, vaccination...), elle a remis en avant l'importance des métiers du soin, des « invisibles » mal reconnus, le plus souvent des femmes..., elle a convoqué des questions éthiques de liberté de choix (isolement des malades et personnes âgées) et pointé les faiblesses de la « démocratie sanitaire ».

La société s'est trouvée organisée autour du soin, y compris les collectivités dont ce n'étaient pas les compétences, les entreprises dont ce n'était pas le métier, et qui ont déployé malgré tout, et dans l'urgence, des ressources et des actions volontaristes dans ce domaine. La métropole et les communes pour la fourniture de masques, le déploiement d'agents volontaires dans les EHPAD, la logistique des centres de vaccination, le soutien financier aux recherches et expérimentations médicales (exemple du respirateur), le respect des normes sanitaires. Des entreprises, des associations ont reconverti leur activité (production de masques).

La crise s'est aussi traduite par **une dégradation de l'état de santé de la population**, en raison du renoncement aux soins pour les plus âgés, les femmes notamment, et aux difficultés d'accès aux soins pour les personnes isolées ou précaires, exacerbant des inégalités déjà présentes avant la crise. Les difficultés rencontrées par les jeunes du fait des confinements (inquiétude sur l'avenir, colères, frustrations, isolement) et les effets sur leur santé mentale sont devenus préoccupants. Le télétravail a pu aussi être une source de fragilisation de la santé psychique.

Enfin, la crise a mis en évidence des **liens entre environnement et santé** (expérience du bienfait du silence, importance de la nature...) et du rôle de l'aménagement urbain des villes. Prendre soin de la nature et du vivant, c'est aussi prendre soin des hommes et des femmes.

En accentuant les fragilités, l'isolement et les inégalités, la crise a pu se traduire par une perte de confiance, un sentiment de relégation et d'**insécurité accentuée**, déjà présents avant la crise (mouvement des Gilets jaunes). Cette période s'est

aussi traduite par la montée de crispations et de tensions autour des normes générées par la crise et des privations de liberté. Enfin, comme l'a souligné l'avis de la Convention, l'espace domestique et privé (violences faites aux femmes et aux enfants notamment) comme l'espace public (régulation des usages et des nuisances, délinquance, encadrement de la vidéosurveillance...) ont été le théâtre de conflits, voire de violences aggravées... Se traduisant pour certain·e·s par une « une ambiance pesante ». Quels que soient les doutes et les points de débats, les membres de la Convention ont clairement exprimé leur aspiration à se sentir toutes et tous en sécurité sur le territoire de la métropole et préconisant pour cela la présence humaine renforcée.

NOS ORIENTATIONS POUR LA MÉTROPOLE

La métropole et les communes, largement mobilisées aux côtés de l'État et des professionnels de santé, mesurent l'importance d'accélérer l'**engagement territorial et la nécessité d'animer une dynamique du prendre soin au quotidien à cette échelle** en soutenant la prévention, l'accès aux soins, la santé environnementale. Une nouvelle politique publique de santé volontariste sera engagée sur ce mandat.

Comme l'a souligné l'avis de la Convention, cette dynamique devra particulièrement s'appuyer sur l'importance du service public dans ce domaine avec notamment le rôle du futur CHU, soutenir un égal accès aux soins et notamment aux services de soutien psychologique, favoriser l'installation de médecins en nombre suffisant et revaloriser des métiers qui concourent à la santé des habitant·e·s. Suite à un grand débat citoyen de la métropole en 2018/19, la feuille de route Longévité (un plan d'actions) en cours d'élaboration sera un levier pour accompagner les personnes les plus âgées fortement touchées dans cette période. Les besoins d'accompagnement psychologique des plus jeunes nécessitent de nouvelles réponses ou interpellations auprès de l'État.

Sur le volet **sécurité**, compte tenu des compétences respectives de l'État et des communes dans ce domaine, la métropole entend **soutenir les actions des maires et renforcer les coopérations intercommunales**. Dans ce cadre, il s'agit de faire de la sécurité un droit pour toutes et tous en renforçant la présence humaine et en privilégiant la prévention et la pédagogie avec un personnel formé à cet effet. Il s'agit aussi d'assurer un cadre de vie apaisé en assurant un rôle de coordination entre les acteurs de la tranquillité publique. La métropole entend également interpellier l'État sur les moyens mis en place, notamment en matière de sanction/justice, et sur la cohérence entre les moyens proposés et les objectifs affichés. La lutte contre les violences faites aux femmes — intrafamiliales ou sur l'espace public — fera l'objet d'un engagement renforcé à l'échelle métropolitaine.



ACCÉDER AUX SOINS

NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

CAP CONFIRMÉ

Illustrations à travers quelques actions ciblées existantes ou dans les engagements programmatiques qui répondent aux aspirations de la Convention.

Nous nous sommes engagés à mettre en place une métropole protectrice et solidaire, cela passe notamment par faire de la santé et du bien-être le cœur du projet métropolitain. Cela se traduit par un accès aux soins facilité pour chacun et un attachement particulier à préserver la qualité de notre environnement.

Concrètement, nous nous engageons à réaliser des « études socio-écologiques » pour toutes les politiques publiques et chaque grand projet urbain, à lutter contre toutes les pollutions et nuisances, notamment le bruit, le plastique, les ondes et les dégradations de l'eau et de l'air dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie métropolitain et à lutter contre les inégalités territoriales en matière de santé en commençant par un diagnostic partagé entre les communes.

CHANTIERS À OUVRIR SUITE À LA CONVENTION

- Créer une **politique publique métropolitaine volontariste de santé** (santé environnementale, prévention et accès aux soins).
- Favoriser **l'installation des médecins (recherche de locaux par exemple) dans les quartiers et territoires susceptibles d'une forte croissance démographique** ou qui sont sous-dotés en offre de soins, à l'appui d'une étude en cours avec l'Observatoire régional de santé à paraître à l'automne 2021.
- Accompagner les associations qui œuvrent à l'amélioration du **dialogue entre soigné·e·s et soignant·e·s** (Ligue contre le cancer par exemple).
- Encourager le **zéro-pollution** : parcs sans fumeurs, « jours » sans voiture, espaces protégés pour tout un chacun.

ACTIONS À ACCÉLÉRER

- Soutenir les dispositifs favorisant **l'accompagnement et la prévention auprès des personnes âgées** notamment à travers l'accompagnement de la médecine de ville en lien avec le Grand débat Longévité : exemple, mise en place d'une **équipe mobile gériatrique territoriale** depuis avril 2021 par le CHU de Nantes.
- Engager la Métropole dans **le soutien aux aidants familiaux** via plusieurs actions : un appel à projet spécifique pour le soutien aux aidants (mars 2021), **le soutien de la maison des aidants pour un rayonnement métropolitain** par la mise en place d'actions collectives de prévention.

- ➔ Améliorer encore la **communication sur le sujet de la santé** afin de soutenir et donner plus de visibilité aux actions déployées sur le territoire (Focus Santé, Semaine d'infos en santé mentale, formations premiers secours, actions associatives soutenues par la métropole, appels à projet type CLSA...).
- ➔ Déployer les **formations aux premiers secours en santé mentale** à destination des agents de la Ville, du CCAS et de la métropole, en contact avec des publics vulnérables, initiées en 2021 (61 personnes formées en 2021 - 120 pour les années suivantes).
- ➔ Accroître les **actions de prévention santé sur l'activité physique et la marche, notamment en direction des entreprises** (via la Responsabilité Sociale des Entreprises, les plans mobilité des entreprises) mais aussi auprès des agent-e-s de la collectivité (forfait vélo ou autres).

QUEL PROJET POUR LE FUTUR CHU ?

Notre réponse// **La santé est l'une des préoccupations majeures exprimées dans l'avis de la Convention. En cela, les citoyen-e-s viennent confirmer l'enjeu d'un portage fort de ce sujet par les collectivités locales, dans une acception large, celle de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) pour qui « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». L'avis de la Convention citoyenne interroge notamment le projet de futur CHU sur l'île de Nantes. Les élu-e-s métropolitain-e-s ne portent pas tous la même appréciation sur ce projet, porté par le Ministère de la santé, et sur lequel deux questions importantes sont particulièrement pointées par les citoyens :**

- **Le nombre de lits :** c'est une préoccupation partagée. C'est pourquoi la présidente de la métropole, soutenue par le Conseil de surveillance du CHU, avait interpellé le Ministre de la Santé au début de la crise sanitaire en mai 2020 sur cette question. Le directeur général du CHU de Nantes avait par la suite été missionné pour travailler, en lien avec l'Agence régionale de santé, à des pistes de solutions. Ce dernier a annoncé le 4 juin dernier que près de 300 lits supplémentaires seront créés pour le CHU de Nantes et les établissements hospitaliers du territoire pour répondre à l'évolution démographique de Nantes, de sa métropole et de la Loire-Atlantique. Cinquante-deux lits supplémentaires seront ainsi créés sur le site de l'île de Nantes. Un pôle longévité de médecine gériatrique de 140 lits prendra place sur le site de Laënnec, répondant ainsi aux enjeux soulevés par le Grand débat sur la Longévité mené en 2019 avec les 24 maires de la métropole. Cent lits supplémentaires de soins de suite seront également créés, notamment dans les autres établissements hospitaliers publics du territoire. Ces lits supplémentaires et les personnels qui les accompagneront sont évidemment un signe important, essentiel, adressé aux équipes soignantes particulièrement éprouvées par la crise sanitaire qui a mis en tension forte tout notre système de santé.
- **L'accessibilité du futur CHU :** sur ce sujet, la métropole nantaise est pleinement mobilisée, dans le cadre de ses compétences. En effet, le nouveau CHU sera desservi par trois lignes de Tram qui ont été récemment soumises à la concertation publique et pour lesquelles des études complémentaires sont en cours. Par ailleurs, des places de stationnement sont prévues, pour les véhicules des patients comme des personnels, en nombre supérieur à ce qui existe aujourd'hui. Ainsi 1200 places de stationnement seront construites sous l'hôpital (urgence et personnels), et 2000 places de stationnement à proximité. Enfin, naturellement, les véhicules d'urgence pourront y accéder sans contrainte d'éventuels embouteillages puisqu'ils pourront utiliser les voies de transports publics.

LES COMMUNES S'ENGAGENT

BRAINS S'ENGAGE À :

- ➔ Développer en co-construction tous les ans, une **thématique autour de la santé**, en lien avec les habitants et les associations, dès octobre 2021.

NANTES S'ENGAGE À :

- ➔ **Faciliter l'accès aux soins : avec 2 nouvelles maisons de santé** d'ici à 2023, à Bellevue en janvier 2022 et Nantes Nord à l'automne 2023, **2 centres de santé associatifs polyvalents** à la Bottière et au Breil, **1 maison de santé pluri professionnelle mobile** et en soutenant la création des **référénts santé dans les écoles des quartiers populaires** (programme de réussite éducative).

REZÉ S'ENGAGE À :

- ➔ Activer un réseau de professionnels de la santé pour **accompagner et structurer une offre de santé de qualité et éviter les déserts médicaux**. La réalisation de cet engagement passe par l'achat du cabinet médical du Château et l'accueil du service infirmier psychiatrique à domicile, ainsi que par le développement de partenariats avec les mutuelles pour l'accueil de généralistes et la préservation de l'offre publique d'infirmiers et aidants à domicile pour les plus modestes.

SAINT-JEAN-DE-BOISEAU S'ENGAGE À :

- ➔ Permettre à ses habitants de disposer **d'une maison de santé qui facilite encore davantage l'accès aux soins médicaux et dentaires**. La commune s'engage à accompagner la réflexion des médecins et des chirurgiens-dentistes de la commune qui souhaitent agrandir leurs cabinets respectifs afin d'accueillir de nouveaux praticiens et ainsi répondre aux besoins des habitants. Le projet de la commune est de regrouper dans un même lieu ces deux cabinets et de permettre aussi l'accueil du cabinet infirmier dans cette future Maison de santé, maintenu dans la centralité, à proximité des lignes de transport en commun et des autres services du quotidien : commerces, mairie, écoles...

SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE S'ENGAGE À :

- ➔ Proposer un **accompagnement psychologique pour les jeunes** lucéens et lucéennes qui en ont besoin en prenant en charge 5 premiers rendez-vous à hauteur de 50 €. Cette offre, en partenariat avec une liste de psychologues engagés, est gérée par le CCAS de Sainte-Luce-sur-Loire et prend en compte l'environnement familial, social et culturel.

SE SENTIR EN SÉCURITÉ



NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

CAP CONFIRMÉ

Illustrations à travers quelques actions ciblées existantes ou dans les engagements programmatiques qui répondent aux aspirations de la Convention.

La sécurité est un droit pour l'ensemble des habitants, où qu'ils habitent, quelles que soient leurs activités ou les lieux qu'ils fréquentent. Si c'est une compétence première de l'État, les communes ont un rôle à jouer. Nantes Métropole s'est engagée sur ce mandat à soutenir et accompagner les communes afin de garantir à tous de vivre en sécurité dans la métropole. Nous avons d'ores et déjà créé la Police métropolitaine des transports en commun pour une présence renforcée sur le réseau (recrutement de 32 agents) et nous poursuivons le déploiement des caméras de vidéoprotection dans les communes volontaires.

CHANTIERS À OUVRIR SUITE À LA CONVENTION

- Élargir à l'échelle métropolitaine la **lutte contre les violences faites aux femmes, via le soutien par la métropole de Citad'elles**, avec une attention portée aux enfants impliqués dans ces situations.
- **Sanctionner l'outrage sexiste dans les espaces publics et les transports** par l'action de la Police métropolitaine des transports en commun et la sensibilisation des polices municipales.

ACTIONS À ACCÉLÉRER

- Créer un **Conseil intercommunal de la sécurité et de la prévention de la délinquance** d'ici à la fin de l'année 2021 pour renforcer :
 - Les **coopérations entre les communes et le soutien de Nantes Métropole** à l'action des maires avec la mise en place de services à l'échelle de la métropole (vidéoprotection, police métropolitaine des transports en commun).
 - Une **fonction d'observatoire** pour apporter un diagnostic général des difficultés en matière de sécurité au niveau de la métropole à partir de données objectives, fiables, et qui permettent d'appréhender les phénomènes d'insécurité au plus près de la réalité.
 - Une **meilleure coordination** et une plus grande connaissance des dispositifs existants en soutien aux communes qui souhaitent développer leur action en matière de sécurité.
 - Une **réflexion spécifique** (groupe de travail) **pour les 4 communes « Politiques de la Ville » : Nantes, Saint-Herblain, Rezé, Orvault.**

LES COMMUNES S'ENGAGENT

BOUGUENNAIS S'ENGAGE À :

Renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité, condition de la tranquillité, de la confiance et de l'ouverture aux autres via **le doublement des effectifs de police municipale** au cours du mandat, le déploiement de 33 caméras de vidéoprotection, la mise en place d'un réseau de vigilance citoyenne (dispositif « participation citoyenne ») en lien avec la gendarmerie.

NANTES S'ENGAGE À :

Renforcer la sécurité de proximité au quotidien : d'ici à 2022, un Contrat de sécurité intégrée via un engagement conjoint avec l'État permettant le **recrutement de 70 nouveaux policiers municipaux** d'ici à 2023 (dont 29 dès 2021) et l'affectation de **70 policiers nationaux supplémentaires** (33 en 2021 et 37 en 2022). Un renforcement de l'îlotage par **le déploiement de 20 îlotiers** en 2022/2023, **6 médiateurs** de quartiers supplémentaires, **2 médiateurs** supplémentaires à l'école pour 2022, ainsi qu'un tiers **de gardiens d'immeubles** supplémentaires (Nantes Métropole Habitat) d'ici à 2024. Consciente de la complexité des enjeux de sécurité, la Ville de Nantes s'engage, notamment au sein de la Maison de la tranquillité publique, à diffuser une information régulière sur les questions de la sécurité du quotidien et les actions menées dans un souci permanent de pédagogie et de transparence de son action.

REZÉ S'ENGAGE À :

Améliorer le bien vivre ensemble en lançant en septembre une **conférence citoyenne sur la tranquillité publique**, en renforçant la médiation et les actions de prévention ainsi qu'en redynamisant les instances locales de prévention de la délinquance.



ORIENTATION

2

**UNE
MÉTROPOLE DU
BIEN HABITER
ENSEMBLE,
RÉSILIENTE ET
ÉCOLOGIQUE**

CE QUE NOUS PARTAGEONS AVEC LES CITOYEN·NE·S

La crise sanitaire et ses confinements successifs ont réduit l'horizon de nos vies quotidiennes. Face à l'impossibilité de se déplacer hors du périmètre autorisé et soumis aux contraintes de la distanciation physique, nous avons dû réinventer nos espaces de vie — ou pour nombre d'entre nous — les subir. Nos logements, nos immeubles, nos rues, nos quartiers sont devenus, bon gré mal gré, nos principaux terrains de jeu. Alors que nous partageons une expérience commune à l'échelle planétaire, nos périmètres se sont circonscrits au microlocal et nos vécus partagés de cette crise inédite ont largement varié selon nos situations personnelles et notre cadre de vie.

La grande enquête métropolitaine réalisée à la sortie du premier confinement (septembre 2020) l'a montré, ce sont d'abord les caractéristiques du logement, puis celles du territoire de vie en proximité (accès à la nature notamment), qui ont rendu les confinements plus ou moins faciles à vivre. D'ailleurs, 21 % des habitant·e·s de la métropole déclarent que la crise leur a donné envie de déménager, et parmi elles 73 % souhaiteraient vivre dans une maison et 71 % dans des espaces moins denses (campagne, villes de taille moyenne ou petites communes).

Pour beaucoup, le « chez-soi » est devenu du jour au lendemain le support de la plupart des activités, contribuant à renforcer l'isolement de celles et ceux qui vivaient seul·e·s, et accentuant les inégalités liées au cadre de vie. Comment maintenir du lien social lorsque l'on est assigné à résidence et que tout se fait « à domicile » ? Comment réussir à apprendre, travailler, se détendre dans un logement exigu, inadapté, sans espace extérieur, parfois sur-occupé ? Quel vécu commun entre un couple confiné dans une grande maison avec un petit jardin et une mère seule confinée avec ses trois grands enfants dans un T3 sans balcon ? Entre celle qui a dans son périmètre autorisé un espace naturel de qualité et un accès à des commerces et services de proximité, et celui qui doit se contenter de la pelouse de sa résidence et du supermarché du coin ?

Chacune et chacun a été amené à « expérimenter » bon an mal an de nouvelles formes de vie dans son logement, à développer des nouvelles pratiques dans son quartier. Cela a été souligné dans l'avis citoyen : les membres de la Convention aspirent à une métropole créatrice de nouvelles manières d'habiter le territoire (aspirations 6 et 7).

NOS ORIENTATIONS POUR LA MÉTROPOLE

La crise nous invite à repenser le modèle de la ville et à fortement accélérer les transformations déjà engagées. Elle nous incite à réinventer la juste place du local et de la proximité, sans céder aux sirènes du localisme ou du repli sur son quartier ou sa commune ni à l'illusion d'une autonomie totale.

La métropole de demain sera celle des proximités au service du bien habiter ensemble. Celle qui sait rendre accueillants, agréables et féconds nos lieux de vie urbains, de l'intimité du chez-soi au cadre de vie partagés près de chez soi en passant par des grands lieux de rencontre et d'ouverture. Une métropole qui met l'humain au centre et propose un environnement qui assure une qualité de la relation : plus proche des autres, plus proche de la nature, avec une place pour chacun, dans la diversité de ses pratiques et besoins.

Une métropole du *bien habiter ensemble*, c'est une métropole qui sait **répondre aux aspirations en matière de logements**, via l'accessibilité de l'offre (construction, mobilité des parcours...) associée à une qualité de construction (matériau, énergie) et qui expérimente de nouvelles formes d'habiter en réponse aux évolutions de modes de vie (logements intergénérationnels par exemple).

Une métropole du *bien habiter ensemble*, c'est aussi **une métropole respectueuse du vivant**, qui veille à rééquilibrer les rapports homme/bâti/nature. Il s'agit de faire advenir un nouveau modèle urbain où coexistent la nature et les fonctions utiles et nécessaires à l'Homme, pour former un ensemble urbain cohérent, respectueux des sols, des animaux, et des activités humaines qui s'y inscrivent en sobriété et avec responsabilité.

Une métropole du *bien habiter ensemble* c'est aussi une métropole qui, au-delà des logements, agit sur leur environnement proche et participe à dessiner un cadre de vie agréable et fécond, qui permet de **répondre aux besoins du quotidien en proximité, « à portée de main », dans son quartier, son centre-bourg**. Les communes prennent une part active sur ce volet, la métropole propose des infrastructures ou aménagements pouvant faire progresser cette proximité.

Nantes Métropole et ses 24 communes œuvrent main dans la main pour réussir ce pari : à l'une la responsabilité de fixer un cap partagé et ambitieux et d'accompagner sa mise en œuvre (documents programmatiques type PLUM/PLH, etc., conduite des grandes opérations d'aménagement et de renouvellement urbains dans les quartiers ; aux communes de prendre le soin de le décliner en l'adaptant aux singularités de leur territoire et de leurs habitants, et de prendre une part active à sa mise en œuvre (délivrance des permis de construire, réalisation d'équipements de proximité, aménagements paysagers/espaces verts...).



DES LOGEMENTS VECTEURS DE « BIEN ÊTRE » ET DE « BIEN HABITER »

NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

CAP CONFIRMÉ

Illustrations à travers quelques actions ciblées existantes ou dans les engagements programmatiques qui répondent aux aspirations de la Convention.

Permettre à chacun de pouvoir habiter là où il le souhaite dans la métropole, quels que soient ses revenus et sa situation familiale, tel est l'objectif premier de la politique publique de l'Habitat métropolitain. Cet objectif se décline dans le Programme local de l'habitat, document cadre métropolitain. Cela passe par un engagement de **produire des logements neufs et notamment des logements locatifs sociaux pour les plus modestes et des logements en accession à la propriété abordable pour les classes moyennes.**

Concrètement, nous avons pour ambition de faciliter les parcours résidentiels des habitants et pour ce faire :

- Construire 12 000 logements locatifs sociaux dans la métropole en six ans (2 000/an) et 3 000 logements locatifs abordables (500/an).
- Construire 4 800 logements en accession abordable à la propriété
- 1 500 logements en accession intermédiaire
- 15 600 logements libres (locatif et accession)

Afin de faciliter l'accès à l'accession à la propriété des classes moyennes, Nantes Métropole s'est engagée dans la création d'un organisme de foncier solidaire « Atlantique Accession Solidaire » permettant de produire des logements en accession abordable à des prix inférieurs de 30 à 40 % à ceux du marché libre et qui resteront à ce prix lors des reventes afin de contribuer à un logement abordable de manière pérenne.

La Métropole s'engage par ailleurs à améliorer les logements anciens, notamment en accompagnant la réhabilitation énergétique des logements sociaux (1500/an) et privés (3500/an) afin de redonner du confort aux habitants et faire baisser leur facture énergétique.

Par ailleurs, au-delà **d'amplifier l'accès à un logement abordable**, nous nous sommes engagés à soutenir les nouvelles formes d'habitat : accompagnement par la métropole des projets d'habitat participatif pour produire des logements conçus et habités par des groupes d'habitants, des logements inclusifs pour les personnes âgées adaptés au vieillissement et intégrés dans les immeubles d'habitation mixte, la colocation intergénérationnelle, des logements pour les étudiants et les jeunes travailleurs, etc.

De plus, au sein des 15 quartiers prioritaires de la politique de la Ville, la métropole s'est engagée à **améliorer la vie au quotidien et à renforcer les conditions du lien social**. Cela passe notamment par des actions de médiation sur l'espace public afin d'apaiser les tensions, en soutenant les initiatives d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie, de lieux de rencontres, en valorisant la parole des habitants et les actions qui contribuent à rendre attractifs les quartiers, et en garantissant en particulier l'accès aux droits, aux loisirs, aux déplacements doux et à la tranquillité résidentielle.

Concernant **la rénovation thermique des logements**, la métropole a récemment étendu son accompagnement aux ménages. Ce secteur en forte mutation nécessite une veille continue pour adapter l'offre et faire émerger des modèles d'innovation financière. C'est aussi cela que nous faisons pour renforcer le service public de l'énergie. La métropole a des lignes de conduite ambitieuses sur son patrimoine pour avoir des **bâtiments performants en termes de consommation d'énergie et d'émission carbone**.

Enfin, pour bien habiter, il s'agit aussi de considérer l'environnement proche. La métropole s'engage à développer un **urbanisme apaisé et qui fait place à la nature**.

CHANTIERS À OUVRIR SUITE À LA CONVENTION

- Accompagner et soutenir **la création de 1 000 places en logements dédiés aux jeunes** (étudiants, jeunes actifs, moins de 30 ans) par des solutions d'habitat alternatif et avec les bailleurs sociaux (colocations solidaires Kaps, résidence universitaire et étudiante, résidence jeunes actifs, logements fléchés pour les moins de 30 ans dans le parc social...)
- Réaliser **un référentiel du logement qualitatif post-Covid** tirant parti de l'expérience du confinement (modularité, taille, espaces extérieurs privatifs/semi-collectifs...)
- Promouvoir **les solutions d'habitat intergénérationnel** : **recenser l'offre de colocation intergénérationnelle** pour affiner la connaissance des besoins et lancer une réflexion/évaluation avec les acteurs porteurs de projets (citoyens et acteurs) pour identifier **les conditions de réussite de bâtiment intergénérationnel** (besoins, enjeux, leviers...).
- Favoriser le **parcours résidentiel des seniors dans le logement social** par l'adaptation des logements existants, le renforcement de la veille sociale et le développement d'une offre d'action collective de prévention.
- Faire le recensement de **l'offre dédiée aux personnes âgées** qui doit être plus large que simplement l'offre de colocation intergénérationnelle.
- Évaluer et tirer le **bilan des écoquartiers** sur la métropole en tenant compte du retour d'usage des habitants pour notamment prendre en compte un meilleur équilibre entre nature en ville et densité produite et massifier les logements passifs à énergie positive.
- Encourager de nouvelles pratiques pour des bâtiments de qualité en favorisant la **construction biosourcée**, en mobilisant tous les prestataires et structures partenaires des projets dans une logique de filière.
- Renforcer les clauses **« antispéculation »** dans certaines opérations d'urbanisme notamment par l'extension de **l'office foncier solidaire** à de nouveaux secteurs.

ACTIONS À ACCÉLÉRER

- Accroître la construction des **logements accessibles économiquement**. En 2020, du fait de la crise sanitaire et des confinements, la production de logements a connu un ralentissement, mais l'année 2021 marque une reprise de cette production. La Métropole est engagée avec les partenaires de la construction pour accélérer la reprise de cette production, notamment dans les opérations publiques dans lesquelles le nombre de logements locatifs sociaux et en accession abordable a été rehaussé.
- Produire des logements sociaux et abordables pérennes, dans un contexte de rareté du foncier. Un objectif à atteindre en renforçant la stratégie foncière de notre métropole pour accompagner, en particulier, le renouvellement urbain des centralités, et en accentuant l'extension de l'organisme **foncier solidaire et développement des montages innovants** à l'échelle des 24 communes.

- **Augmenter les moyens de notre stratégie foncière** au service de l'habitat, l'agriculture, l'économie, la nature en ville.
- Répondre aux enjeux de transparence auprès des habitants demandeurs de logements via un travail sur **la cotation des demandes de logements locatifs sociaux** permettant à chaque demandeur de connaître sa position dans la liste des demandes.
- Aboutir le travail **d'inventaire des biens publics vacants et mise à l'étude des projets d'habitats modulaires** afin de permettre la mise à l'abri des personnes défavorisées.
- Conduire des actions pédagogiques et de débat en direction des **citoyens. À mener, sur les enjeux de :**
 - **la densité** et du renouvellement urbain nécessaire en réponse **aux besoins des habitants en limitant les consommations d'espaces naturels,**
 - **la métropole pour tous**, via l'accueil **d'opérations d'habitats spécifiques pour les personnes défavorisées.**
- **Poursuivre un programme ambitieux sur le patrimoine public** pour avoir des bâtiments performants en termes de consommation d'énergie et d'émission carbone.

QUELLE APPLICATION DES AMENDES EN CAS DE NON-RESPECT DES OBJECTIFS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX ?

Notre réponse// **La loi SRU (Solidarité et au Renouvellement Urbain) fixe les règles concernant le nombre de logements sociaux à produire dans les communes en fonction du nombre d'habitants à hauteur de 25 % pour 17 communes de Nantes Métropole. Ces objectifs sont traduits pour la métropole dans le programme local de l'habitat. Par ailleurs, un suivi annuel de mise en œuvre est réalisé avec chaque commune dans le cadre de l'actualisation des fiches communales. Le préfet effectue un bilan tous les trois ans pour s'assurer de la bonne tenue des objectifs.**

LES COMMUNES S'ENGAGENT

BASSE-GOULAIN S'ENGAGE À :

- ➔ Poursuivre l'accompagnement d'une part de ses aînés en programmant la **construction d'un nouvel EHPAD**, de plus grande capacité que celui existant, venant en complément du domicile-séniors de 12 logements (ouvert en février 2020), d'autre part des personnes porteuses de handicap en complétant l'offre de **logements inclusifs**, 6 logements sont actuellement proposés dans l'immeuble accueillant le domicile-séniors.

BOUGUENAI S'ENGAGE À :

- ➔ Renforcer les moyens de la collectivité pour promouvoir une production de logements plus qualitative et plus respectueuse du cadre de vie local avec **l'élaboration d'une charte de l'habitat** (en cours) signée par les professionnels de l'immobilier, qui pose une série d'exigences municipales relatives à la qualité des logements et du cadre de vie : qualité architecturale et fonctionnelle des logements, espaces paysagers, jeux pour enfants, meilleure gestion du stationnement...

LA CHAPELLE-SUR-ERDRE S'ENGAGE À :

- ➔ Créer des **logements permettant aux personnes âgées d'habiter dans des appartements adaptés, accessibles, à proximité des commerces et des services**. Ce travail est à mener avec plusieurs partenaires, promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux, organismes de prise en charge et d'accompagnement des seniors pour une ouverture en 2023. Il s'intègre dans une réflexion plus large sur l'aménagement de la commune, notamment ses secteurs urbanisés.

MAUVES-SUR-LOIRE S'ENGAGE À :

- ➔ Développer de **l'habitat spécifique senior** proche des commodités et dans un environnement propice à la mixité intergénérationnelle afin de faciliter un parcours résidentiel dans des logements accessibles et adaptés.

ORVAULT S'ENGAGE À :

- ➔ Prévoir des **espaces en commun et mutualisés** dans les nouveaux quartiers ou projets urbains de l'ensemble de la ville, et créer **une fonction de concierge/médiation**. Ces actions seront mises en œuvre pour le projet du Cardo livré fin 2024 et pour le projet Néo (première tranche) fin 2022.

SAINT-JEAN-DE-BOISEAU S'ENGAGE À :

- ➔ Proposer des logements dans une opération mixte du point de vue générationnel, afin que les seniors puissent côtoyer de plus jeunes ménages. Proposer l'accès à un espace partagé, permettant de se retrouver pendant des moments collectifs et de partager des temps avec les autres ménages : **opération de logements mixtes** (locatifs sociaux, accession abordable et mixité générationnelle) en centre-bourg, 8 des 16 logements locatifs sociaux seront fléchés seniors et personnes handicapées. Situé en face de la médiathèque et de locaux réservés aux associations, le projet disposera des espaces communs de ce pôle associatif.

SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE S'ENGAGE À :

- ➔ Mettre en œuvre la **Charte de qualité de vie urbaine** votée le 12 mai 2021 pour toute nouvelle opération dès lors que le promoteur souhaite travailler dans son sens. Cette charte permet de favoriser un logement diversifié en garantissant une maîtrise des prix, une diversité de logement (35 % logements sociaux, mixité des statuts d'habitant sur le palier et une programmation innovante) et des constructions durables, innovantes et de qualité (espaces partagés, matériaux écologiques, prise en compte de la biodiversité...)

VERTOU S'ENGAGE À :

- ➔ Développer des **solutions d'habitat adapté au parcours résidentiel des seniors** afin de faciliter le maintien à domicile et sur leur territoire ainsi que des approches intergénérationnelles.



UNE PLUS GRANDE PLACE POUR LE VIVANT ET LA NATURE EN VILLE

NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

CAP CONFIRMÉ

Illustrations à travers quelques actions ciblées existantes ou dans les engagements programmatiques qui répondent aux aspirations de la Convention.

Nous portons l'ambition de faire de Nantes Métropole un modèle de transition écologique. Cela passe par valoriser le patrimoine naturel et la création de nouveaux paysages urbains, par préserver et protéger l'eau, l'air, les sols et la biodiversité, par privilégier la production locale d'énergies renouvelables, réduire notre consommation d'énergie et privilégier une agriculture saine pour une alimentation de qualité pour tous.

Cela passe par plusieurs engagements concrets, par exemple :

- Transformer les grands espaces publics pour faire toute sa place à la nature en ville, au patrimoine et au paysage dans les projets d'aménagement, et garantir leur accessibilité à tous.
- Débitumer les sols pour éviter le ruissellement des eaux pluviales, restaurer le cycle naturel de l'eau et faire plus de place à la nature en ville.
- Planter 50 000 arbres dans la métropole, dans le cadre d'une politique publique métropolitaine de l'arbre.
- Réaliser les grands parcs métropolitains, notamment sur les bords de Loire (Île de Nantes, Pirmil-les-Îles), sur le secteur Doulon-Gohards et sur Prairie de Mauves.
- Développer le projet d'Étoile verte, pour relier les espaces verts et d'eau dans la métropole.
- Créer des îlots de fraîcheur dans les projets urbains pour lutter contre le réchauffement climatique.
- Soutenir la création de 10 fermes urbaines.
- Améliorer la qualité des cours d'eau de la métropole en menant des opérations de restauration.

ACTIONS À ACCÉLÉRER

- ➔ Dessiner des **continuités vertes** entre les parcs, pour favoriser les promenades urbaines et le déplacement de la faune.

RÉPONSE ET ENGAGEMENTS DE NANTES MÉTROPOLE ET DES COMMUNES

À la Convention citoyenne de Nantes

- Mettre en œuvre un « **Plan pleine terre** » ambitieux pour convertir du bitume en végétation, pour restaurer les sols naturels et leur rôle d'infiltration de l'eau, favoriser les plantes et les pollinisateurs et créer un paysage plus naturel en ville.
- **Végétaliser des places de parking** et des chemins sans usage, en visant la reconquête d'au moins 2 ha.
- **Restaurer les espaces naturels**, notamment les zones humides et les espaces boisés, véritables réservoirs pour la biodiversité et espaces de connexion des citoyens avec la nature.
- Freiner le déclin des espèces animales et végétales par l'élaboration d'un **Plan biodiversité**, se basant sur un Observatoire de la biodiversité métropolitaine.
- Systématiser la mise en place d'un **espace sauvage de nature** dans chaque espace vert public et dans les nouveaux programmes d'aménagement ; à poursuivre dans les futurs programmes immobiliers hors Zone d'aménagement concerté (ZAC).
- Renforcer un programme ambitieux de **restauration écologique de nos cours d'eau**, de leurs abords et des zones humides.
- Augmenter la performance du **système d'assainissement** afin de préserver au maximum nos milieux aquatiques des pollutions urbaines.

LES COMMUNES S'ENGAGENT

BASSE-GOULAIN S'ENGAGE À :

- Maintenir les spécificités de la commune au sein de la métropole en termes d'habitat, **ses poumons de verdure, ses exploitations agricoles et ses tenues maraîchères**.
- Poursuivre sa proximité auprès des habitants par des réunions périodiques sur les aménagements envisagés, les travaux d'investissement, le projet d'aménagement des **bords de Loire et la préservation des zones humides**.

BOUGUENNAIS S'ENGAGE À :

- Permettre aux habitants d'être mieux informés, consultés, de s'exprimer, d'être mieux écoutés et de créer du lien humain en favorisant le dialogue et la mobilisation collective à l'échelle des quartiers et entre les générations avec la mise en place **9 comités de quartiers** (composés essentiellement d'habitants volontaires tirés au sort), ainsi qu'une **Commission extra-municipale urgence climatique** (composée majoritairement de citoyens volontaires), et la création d'un Conseil des sages et d'un Conseil des jeunes.

INDRE S'ENGAGE À :

- ⇒ Reboiser les territoires urbains via l'élaboration **d'un plan de reboisement du territoire** sur les espaces libres, cours d'écoles... En l'accompagnant d'actions de sensibilisation des différents publics.
- ⇒ Créer des **espaces nourriciers accessibles** à tous en faisant vivre des jardins partagés, familiaux, ouvriers...

NANTES S'ENGAGE À :

- ⇒ Créer un **espace naturel de 100 ha en complément de la valorisation de la Prairie de Mauves** comme espace unique en France de nature et de biodiversité sauvage en ville.

REZÉ S'ENGAGE À :

- ⇒ Mieux **encadrer les futures constructions et l'aménagement** global du territoire grâce au protocole urbain adopté fin 2020.

SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU S'ENGAGE À :

- ⇒ Permettre aux Aignonais de s'approprier les espaces publics paysagés de la commune et créer du lien autour de la biodiversité et le partage à travers **un Jardin partagé et la création d'une cueillette et d'un verger en accès libre** dès 2022. .

SAINT-LÉGER-LES-VIGNES S'ENGAGE À :

- ⇒ **Renaturer le cours d'eau de la Vignonerie** et en aménager les abords, dès septembre 2021. La création et l'aménagement de ce site naturel au cœur du bourg offriront un espace supplémentaire de tranquillité aux citoyens. Le cours d'eau pourra être le support de sensibilisation et d'animations à l'environnement.

SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE S'ENGAGE À :

- ⇒ Mettre en place **6 vergers et jardins partagés** par an.
- ⇒ **Créer une forêt urbaine** de 1 ha en plein cœur d'un quartier résidentiel.

THOUARÉ-SUR-LOIRE S'ENGAGE À :

- ⇒ Créer **une ferme maraîchère pédagogique bio** pour proposer une alimentation plus saine pour les enfants dans les écoles et permettre une éducation autour de la nature, le maraîchage, le cycle alimentaire...



MON QUARTIER, MON CENTRE-BOURG AU PLUS PRÈS DE MES BESOINS

NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

CAP CONFIRMÉ

Illustrations à travers quelques actions ciblées existantes ou dans les engagements programmatiques qui répondent aux aspirations de la Convention.

Dessiner une métropole apaisée, qui respire, accessible, facile à vivre et à taille humaine passe par construire la ville en proximité. Si la création de nouveaux services en ligne est indispensable pour simplifier au quotidien la relation entre les habitants et la métropole et accompagner les personnes en fragilité numérique, nous allons aussi dessiner des projets urbains pour habiter, apprendre, travailler, se détendre, faire du sport, etc. Ceci, dans un cadre agréable et apaisé pour tous (jeunes, seniors, familles...), animé de commerces et d'équipements de proximité, où nature et liaisons douces sont favorisées. Nous nous sommes également engagés à accompagner l'aménagement des centres-bourgs des communes et à les conforter avec commerces, artisans et services de proximité.

Par ailleurs, nous nous sommes engagés à favoriser le réemploi en faisant de nos déchets une ressource et en réduisant la production de ceux-ci. Pour ce faire, nous allons par exemple rénover ou construire des déchetteries et mener un plan de réduction des déchets et biodéchets par la sensibilisation auprès de tous les publics, la généralisation progressive des éco-événements et l'accompagnement des professionnels (restaurateurs, artisans, entreprises BTP, etc.).

ACTIONS À ACCÉLÉRER

- ➔ Renforcer le rôle **des pôles de proximité en lien avec les maires** pour assurer une qualité des services de quotidienneté, renforcer les pratiques de co-construction avec les habitants pour les petits aménagements et **le dialogue citoyen de proximité** (mise en œuvre du pacte de gouvernance adopté en avril 2021).
- ➔ Garantir une meilleure « information travaux » notamment en développant une **fonction de médiation à l'occasion des chantiers**.

→ **Élaborer une Charte de la relation aux usagers** à compter de 2023 pour améliorer et garantir l'accueil et les réponses aux habitants dans les mairies, maisons de quartier, mairies annexes, et par courrier, téléphone, mail, réseaux sociaux...

→ Accélérer **le déploiement de l'offre de WiFi public** pour permettre une connexion gratuite et illimitée au plus près de chez soi. Aujourd'hui, ce service est accessible dans une trentaine de sites sur l'espace public, équipements ouverts au public et espaces centraux. La volonté est d'étendre le nombre de sites équipés aux communes de la métropole dans les années à venir.

LES COMMUNES S'ENGAGENT

NANTES S'ENGAGE À :

→ **Développer la ville du quart d'heure**, offrant à portée de main les commodités du quotidien apprendre, travailler, se détendre, échanger. Le principe de ce modèle est simple : en moins de quinze minutes à pied ou à vélo de leur domicile, les habitants doivent pouvoir accéder à des fonctions sociales essentielles. Ainsi, les déplacements quotidiens se font autour de chez soi et permettent de développer les sociabilités locales. La stratégie piéton pourrait constituer l'une des actions emblématiques de la concrétisation à Nantes de ce modèle. Ce modèle doit permettre de favoriser l'autonomie des enfants et des jeunes dans leurs déplacements quotidiens (vélos, marche...).



ORIENTATION

3

**UNE
MÉTROPOLE
QUI RELIE LES
HABITANT·E·S ET
LES TERRITOIRES**

CE QUE NOUS PARTAGEONS AVEC LES CITOYENS

Comment conserver le « goût des autres » et de la différence quand on est confiné et restreint dans sa liberté de circulation et de contact sauf par l'intermédiaire d'un écran ? Quand tout concourt au repli sur soi, sur son foyer, sur celles et ceux qui nous ressemblent ? Comment rester serein et ne pas céder à l'angoisse ou à la colère quand on peine à comprendre les décisions et restrictions qui sont prises au niveau national et qui nous sont imposées pour faire face à l'urgence sanitaire ? Comment continuer à faire société quand la crise fait exploser les inégalités et que même nos filets de protection peinent à protéger les plus fragiles ? La crise que nous vivons est aussi une crise du lien : lien aux autres, à l'environnement, à la nature, au monde.

Les membres de la Convention ont partagé leurs craintes d'un climat social et sociétal jugé anxiogène et d'une montée de la défiance vis-à-vis des institutions, des médias mais aussi entre les gens. Pourtant **la crise n'alimente pas uniquement les inquiétudes, elle renforce également l'attention aux autres** face aux incidences de la crise sanitaire et sociale. Ainsi, 73 % des métropolitains déclarent qu'elle les a incités à s'entraider entre proches et voisins. Chacune et chacun a dû se réinventer, expérimenter de **nouvelles formes de solidarités et des sociabilités** de quartier, lorsque le recours au numérique comme palliatif n'était pas possible, pas envisagé ou plus suffisant. Le succès rencontré par la cellule Nantes Entraide, mise en place par la Ville de Nantes à la faveur du premier confinement pour faciliter la mise en relation entre bénévoles et besoins identifiés, en est une illustration (plus de 2 200 sollicitations et près de 800 habitants souhaitant agir et donner de leur temps au premier confinement). De nombreux élans de solidarité et nouvelles formes d'engagements ont vu le jour, dont les communes et la métropole ont été parties prenantes.

Beaucoup l'ont souligné, l'expérience de la Convention a aussi constitué un espace de partage et de découverte de l'autre, dans le respect de la diversité des vécus et des opinions, un lieu de redécouverte de l'altérité salvateur pour une grande partie des participants. Et ses membres nous invitent donc en conclusion à rien de moins que d'essayer de **refaire société commune**. Comment être à la hauteur de cette attente ? Comment contribuer à restaurer de la confiance, du lien, notamment envers l'institution et les élus, mais aussi entre les habitants eux-mêmes, voire avec la nature ?

NOS ORIENTATIONS POUR LA MÉTROPOLE

Qui dit « crise du lien » dit invitation à revisiter nos liens, à penser nos interdépendances. Il s'agit bien de faire commun sans forcément chercher le consensus, comme les citoyens l'ont souligné, en conscience et en responsabilité, en étant conscients que nos actes, nos choix de tous les jours portent des effets considérables, bénéfiques ou néfastes. Cela implique notamment de **remettre la question sociale et les solidarités, sous toutes leurs formes, sur le devant de la scène**. C'est une invitation à agir collectivement pour une métropole plus inclusive, à tous les niveaux. **Une invitation** à faire confiance, à partager le pouvoir, à accompagner individus et collectif dans une logique d'émancipation collective. Une invitation enfin à retrouver le goût de l'éducation populaire, en l'adaptant aux enjeux contemporains : place du numérique, rapport aux médias et à l'information, organisation et co-production des solidarités...

En la matière, **les questions de lutte contre l'isolement et d'inclusion numérique** sont apparues comme des sujets majeurs, remis en lumière à la faveur de la crise. Si les communes, au travers notamment de leurs Centres communaux d'action sociale (CCAS), sont en première ligne, **Nantes Métropole prend sa part et s'investit dans le développement des solidarités sur son territoire** en pilotant certaines actions ou dispositifs (plan pauvreté, coordination gérontologique, Fond d'Aide aux Jeunes, Fond Solidarité Logement...), en articulation avec Le Conseil départemental de Loire-Atlantique, chef de file des solidarités.

Les transitions à engager ne se feront pas sans les habitant·e·s. Les initiatives développées dans les quartiers et les communes pendant la crise trouvent aujourd'hui des prolongements et sont d'ores et déjà des actions de résilience, que les communes et la métropole devront accompagner dans des **coopérations renouvelées entre habitant·e·s, associations et politiques publiques**. La métropole qui relie c'est aussi celle qui sait reconnaître et **soutenir différentes formes d'engagement**, et qui multiplie les possibilités d'implication des habitant·e·s et acteur·rice·s du territoire dans la définition des projets du territoire.

Enfin, l'accès à une information fiable, de qualité et non partisane est l'un des piliers de la démocratie. Elle nous permet de comprendre le monde, son actualité, notre société et les politiques qui l'organisent. Pourtant la confiance envers les médias (particulièrement les chaînes d'information continue) et les institutions (État), principales sources d'information, a particulièrement été mise à mal pendant la crise, contribuant à l'exacerbation des antagonismes plus qu'au vivre ensemble. Bien que cela ne fasse pas partie de ses prérogatives premières, **la métropole a un rôle à jouer et participe à rendre l'information accessible, lisible et utile afin de poser les conditions d'un débat public sain et apaisé**, dans lequel les citoyen·ne·s peuvent se repérer et s'exprimer. L'éducation aux images, sons et à toutes formes d'informations numériques et autres sera également un axe fort à soutenir.



UNE MÉTROPOLE INCLUSIVE QUI PERMET, ENCOURAGE ET FACILITE LES SOLIDARITÉS, DU QUARTIER À LA MÉTROPOLE

NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

CAP CONFIRMÉ

Illustrations à travers quelques actions ciblées existantes ou dans les engagements programmatiques qui répondent aux aspirations de la Convention.

Pour que Nantes Métropole soit une métropole protectrice et solidaire, nous devons assurer l'accessibilité universelle pour tous, agir pour la prévention et la lutte contre la précarité, agir pour l'hospitalité et l'inclusion de toutes les populations et accompagner la longévité à la hauteur de ses enjeux. Sur ce dernier volet, elle s'attache à faire de la longévité un enjeu transversal de l'action de la métropole et le décliner dans l'ensemble de ses politiques publiques (habitat, espaces publics, déplacements, emploi, santé, accessibilité universelle) dans le cadre de la co-construction d'une feuille de route longévité prévue à la fin de l'année 2021. Par ailleurs, si la métropole a déjà créé le fonds de soutien contre le sans abris, elle travaille actuellement à mener une réflexion partagée avec les communes qui vise à poursuivre l'action sur l'accueil, l'accès aux droits fondamentaux et l'intégration des réfugiés et des Roms en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.

CHANTIERS À OUVRIR SUITE À LA CONVENTION

→ Nantes Métropole a fait connaître son intérêt pour **participer à un dispositif d'expérimentation national de lutte contre la précarité des jeunes**. France urbaine (association qui réunit et représente la voix des grandes villes et métropoles françaises) a en effet proposé au gouvernement une expérimentation de quatre dispositifs (trois métropoles par scénario) durant deux ans pour lutter contre la précarité des jeunes. Les discussions entre France urbaine et l'État sont en cours. Si l'État répondait positivement à la démarche des grandes villes et métropoles de notre pays, nous pourrions ainsi à Nantes avancer dans le sens du souhait exprimé par la Convention. Nantes Métropole candidate pour tester deux leviers d'action : d'une part l'ouverture d'un droit à l'accompagnement vers l'emploi appuyé sur une aide financière équivalente au RSA, d'autre part la création d'un revenu de solidarité jeunesse.

RÉPONSE ET ENGAGEMENTS DE NANTES MÉTROPOLE ET DES COMMUNES

À la Convention citoyenne de Nantes

- Identifier d'ici à 2022 des actions prioritaires qui mobilisent la dimension métropolitaine des questions de jeunesse via la démarche intercommunale du PIA (Plan Investissement d'Avenir).
- Revoir le mode de fonctionnement du **Fonds d'aides aux jeunes** en lien avec d'autres dispositifs existants, mis en œuvre par différents partenaires et notamment avec les aides individuelles des communes pour plus d'efficacité et de lisibilité pour les jeunes.
- Renforcer et augmenter les moyens, en lien avec le Département, des actions de la Maison des adolescents de Loire-Atlantique sur le territoire de Nantes Métropole.
- Prendre en compte les **usages de tous les publics, y compris les personnes âgées**, dans l'aménagement de l'espace public vers un guide référentiel des usages.
- Mettre en place une **offre solidaire d'inclusion numérique** sur le territoire métropolitain, à savoir le *pack solidarité numérique*. Ce dispositif s'articule autour de quatre axes : **accompagner** les pratiques numériques à l'appui des associations de médiation numérique déjà engagées sur le territoire, **connecter** à bas coût les locataires des logements sociaux, **créer une filière** de réemploi de matériels numériques issus du parc informatique de grandes entreprises ou des institutions du territoire et reconditionnés, et ainsi permettre d'**équiper** les habitants non équipés.

ACTIONS À ACCÉLÉRER

- **Lutter contre la fracture numérique** grâce à l'accompagnement des usagers et la formation des professionnels. La métropole travaille un maillage du territoire en lien avec les acteurs publics et associatifs pour développer une offre en proximité. Différents dispositifs viennent compléter cette démarche, notamment l'expérimentation des pass Aptic (chèques formation) distribués aux personnes éloignées du numérique pour bénéficier de formations gratuites (expérimentation de novembre 2020 à janvier 2022 en partenariat avec le CD44 et le soutien de l'ANCT, du hub Conumm et de la MSA Loire Atlantique – Vendée).
- Renforcer l'**offre numérique adaptée aux besoins des personnes âgées** par la médiation ou des formations : soutien aux structures associatives, Pass Aptic (chèques formation) délivrés au sein des centres locaux d'information et de coordination (Clic) et des restaurants intergénérationnels (RIG). Des actions complémentaires sont à l'étude pour faciliter l'équipement, la connexion et l'accompagnement des pratiques.
- Approfondir et multiplier les pistes d'action autour de **l'isolement et des personnes âgées** dans le cadre de la feuille de route métropolitaine sur la Longévité, par la coordination et le soutien financier des 8 Clic de la métropole pour un accompagnement de proximité.
- Poursuivre le soutien à la mise en œuvre d'expérimentations de la **lutte contre le non-recours** en lien avec de nouvelles communes volontaires de la métropole dès octobre 2021.

- Garantir en lien avec l'ONG Solidarités internationales un accès décent et salubre à l'eau potable pour les populations migrantes roumaines vivant dans 20 campements de 6 communes de Nantes Métropole et interventions de mobilisation communautaire pour sensibiliser les habitants sur un bon usage des infrastructures.

VERS UNE MÉTROPOLE RÉSILIENTE : POURQUOI ET COMMENT ?

Notre action// La crise sanitaire a sans doute provoqué une prise de conscience de ce que peut être une crise « systémique ». Cela doit nous aider à diffuser des logiques d'anticipation des risques, de préparation des systèmes urbains mais aussi des habitants. S'impose ainsi une méthode d'action originale, parce que l'on part des vulnérabilités, afin de construire les politiques publiques qui répondent à ces différents risques et notamment en trouvant des solutions répondant aux besoins essentiels que sont le logement, la santé, l'alimentation, la sécurité, l'éducation ou la culture.

À l'échelle métropolitaine, nous souhaitons mener une démarche transversale et intégratrice qui diffuse la gestion de ces risques dans la plupart des politiques publiques. Nous avançons vers la « métropole résiliente » en travaillant sur deux dimensions : la première est réactive, locale et sur le temps court, c'est-à-dire la gestion de risques ; la seconde est proactive, globale et sur le temps long, c'est-à-dire la gestion des enjeux chroniques, l'adaptation au changement climatique et à la dégradation des écosystèmes naturels.

Quatre chantiers ont été identifiés : la résilience du système urbain (eau, énergie, urbanisme...), la résilience alimentaire qu'il faut penser dans un cadre territorial élargi, la résilience économique en intégrant les enjeux de mutations nécessaires, et enfin la résilience sociale et sociétale, de la lutte contre les inégalités et les précarités jusqu'à l'accompagnement de nouvelles solidarités et de nouveaux liens conviviaux.

QUELLE RECONNAISSANCE ET VALORISATION DES MÉTIERS DU LIEN ?

Notre interpellation// La métropole interpellera les institutions compétentes à l'échelle nationale et régionale pour faire avancer la reconnaissance et la valorisation des métiers du lien. Les métiers du lien de la petite enfance, aux métiers de la longévité, de l'animation aux métiers du soin et de l'accompagnement à la personne, sont essentiels pour la vie quotidienne des habitant-e-s dans nos territoires. La crise sanitaire l'a mis en lumière. Ces métiers doivent être mieux reconnus et valorisés (orientation, formation, rémunération, etc.) pour les rendre plus attractifs et ainsi répondre aux attentes et aux besoins des bénéficiaires/usagers et des professionnel-le-s. Leur revalorisation concourt également à la lutte contre les inégalités de genre, un grand nombre de ces professionnel-le-s étant des femmes.

LES COMMUNES S'ENGAGENT

COUËRON S'ENGAGE À :

- ➔ Réunir les conditions pour l'inclusion des personnes âgées en mettant en place **une approche globale autour du vieillissement**, notamment sur l'adaptation des logements et l'accompagnement des aidants. Ce projet s'inscrit dans la démarche « ville amie des aîné·e·s ».

LA CHAPELLE-SUR-ERDRE S'ENGAGE À :

- ➔ Mobiliser sa **politique envers les seniors** via l'engagement dans le réseau « ville amie des aîné·e·s » et permettre aux personnes âgées de participer à l'évolution de la ville, d'enrichir la réflexion commune de leur expérience et de leurs aspirations. La première action consistera en un diagnostic sur huit thématiques : bâtiments et espaces verts ; information et communication ; culture et loisirs ; lien social et solidarité ; habitat ; transport et mobilité ; participation citoyenne et emploi ; autonomie, service et soi ; Un état des lieux de ce qui existe déjà. Elle devra ensuite mettre en place des actions avec la participation des aîné·e·s. La troisième étape consistera à développer ces actions et ensuite à les évaluer.

LES SORINIÈRES S'ENGAGE À :

- ➔ Ouvrir en 2022 **une médiathèque au cœur du quartier de la Sanglerie**, qui se veut **intergénérationnelle** et inclusive avec de nombreux équipements comme un EPHAD, une école ou encore des logements dédiés aux personnes âgées. Le dessus de la médiathèque sera consacré à des logements sociaux. La présence de la médiathèque au cœur du quartier permettra de **lutter contre la fracture numérique avec des postes et des ateliers d'informatique**.

NANTES S'ENGAGE À :

- ➔ **Organiser des Assises des nouvelles solidarités** en s'appuyant sur les réflexions de la Convention citoyenne afin de mieux identifier les situations de vulnérabilité, débattre des représentations de la solidarité, encourager les nouvelles modalités d'engagement, faire émerger des démarches innovantes, mobiliser de nouvelles coopérations entre les acteurs, coopération et de nouvelles solutions sur le territoire pour répondre aux enjeux d'amélioration des conditions de vie et de lutte contre l'isolement social.
- ➔ **Créer une « carte multiservices » accessible aux jeunes de moins de 26 ans** pour l'alimentation (accès aux AMAP, restaurants et épiceries solidaires) et les équipements domestiques, sportifs et bureautiques (ressourceries) et renforcer la médiation pour faciliter le recours aux aides et ouverture des dispositifs municipaux aux jeunes.

SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU S'ENGAGE À :

- ➔ Dès 2021 : mise en place **d'aides aux jeunes pour l'accès à la culture et au sport** à travers « Le Pass' Jeunes » pour les 11 – 14 ans, le remboursement de l'adhésion au « e-Pass » de la Région des Pays-de-la-Loire pour les 15-25 ans.
- ➔ Favoriser **l'accessibilité aux évènements culturels pour les personnes en situation de handicap.**

SAINT-HERBLAIN S'ENGAGE À :

- ➔ Poursuivre **l'accompagnement et l'évaluation des besoins des personnes âgées ou fragiles** en cas d'alerte sanitaire en recueillant leurs coordonnées sur la base du volontariat et à constituer un listing des personnes concernées.

SAINT-LÉGER-LES-VIGNES S'ENGAGE À :

- ➔ Installer, en 2022, **une boîte aux lettres dans chaque quartier de la commune** et créer un réseau social où chaque citoyen·ne peut alerter l'élu·e référent·e désigné·e sur les problèmes d'isolement qu'il rencontre.

SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE S'ENGAGE À :

- ➔ Élargir le pôle jeunesse dédié aux **10-14 ans** d'ici à 2022 qui vise à accueillir les jeunes, à les sensibiliser et les responsabiliser.

SAUTRON S'ENGAGE À :

- ➔ Poursuivre la **démarche « ville amie des aîné·e·s »** afin de travailler sur le quotidien des personnes âgées et l'amélioration de leur qualité de vie pour la positionner comme acteur du territoire et **lutter contre l'âgisme**. Après un diagnostic partagé de mars 2021 à avril 2022, il s'agira de mettre en œuvre **un plan d'action co-construit jusqu'en 2025.**



L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION COMME MOYENS DE RECRÉER DU LIEN ET DU POUVOIR D'AGIR

NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

CAP CONFIRMÉ

Illustrations à travers quelques actions ciblées existantes ou dans les engagements programmatiques qui répondent aux aspirations de la Convention.

Dès son installation en juillet 2020, le Conseil métropolitain a décidé de mettre en place deux groupes de travail de maires pour élaborer un Pacte de gouvernance et un Pacte de citoyenneté. Le Pacte de gouvernance, déjà approuvé, a notamment décidé la création d'une Commission éthique et transparence et le recrutement d'un déontologue. Il prévoit aussi différentes instances pour rapprocher la métropole des élu-e-s des 24 communes, y compris ceux qui ne sont pas conseillers métropolitains, pour mieux partager avec eux l'action de la métropole. Le Pacte de citoyenneté est en cours d'élaboration et sera voté à l'automne. Le travail en cours concerne notamment déjà l'évolution du Conseil de développement et les modalités de participation citoyenne au niveau métropolitain, y compris d'interpellation.

CHANTIERS À OUVRIR SUITE À LA CONVENTION

→ Étudier un **droit d'interpellation citoyenne métropolitain** dans le cadre de l'élaboration du Pacte de citoyenneté.

ACTIONS À ACCÉLÉRER

→ Associer des citoyen-ne-s tirés au sort à la **Commission éthique et transparence** et ainsi assurer la bonne mise en œuvre de la charte de déontologie, adoptée en ce début de mandat et qui encadre les pratiques politiques des élu-e-s de la métropole. Mise en place à l'automne.

→ Affirmer une citoyenneté métropolitaine notamment en fixant des modalités précises sur la manière d'impliquer les citoyen-ne-s et les inscrire dans le nouveau **Pacte de citoyenneté métropolitaine** et sa **charte citoyenne**.

- ➔ Poursuivre et amplifier **l'offre de dialogue citoyen et de mise à débat public, à l'appui d'un service public de la participation** avec une vingtaine de propositions de participation par an relayées sur la plateforme du dialogue citoyen.
- ➔ Promouvoir la **gouvernance ouverte des politiques publiques et grands projets** comme mode de faire l'action publique en associant dans un dialogue continu et organisé avec les acteur·rice·s et citoyen·ne·s.
- ➔ Confirmer la place et les rôles attribués **aux Conseils citoyens** dans les quartiers, et dans la gouvernance métropolitaine de la politique de la ville en mobilisant leur expertise sur les sujets prioritaires pour ces habitant·e·s des quartiers populaires et en soutenant leur capacité à porter des actions dans les différents quartiers de la métropole.

LES COMMUNES S'ENGAGENT

DIALOGUE CITOYEN : QUEL ENGAGEMENT DES COMMUNES ?

La Convention citoyenne a mobilisé des citoyen·ne·s de l'ensemble du territoire, la composition métropolitaine de ce panel était une première dans l'histoire de la métropole. Si la Convention citoyenne était une initiative de Nantes Métropole, le dialogue citoyen constitue une pratique largement organisée à l'échelle de toutes les communes et incarnée le plus souvent par un·e élu·e dédié·e. À l'occasion d'une étude réalisée auprès des 24 communes en ce début de mandat, force est de constater la forte montée en puissance des pratiques participatives dans l'ensemble des 24 communes à travers de multiples offres faites aux citoyen·ne·s des communes : instances thématiques, Conseils de développement local, budgets participatifs, ateliers citoyens, co-construction d'équipements (médiathèque, école), Observatoire des politiques publiques, plateformes numériques de participation, etc. Cette convergence des propositions de participation à destination des habitants aux différentes échelles, communales et métropolitaines, constitue un formidable accélérateur d'une citoyenneté métropolitaine réelle.

CARQUEFOU S'ENGAGE À :

- ➔ Mettre en place **un budget participatif** afin d'associer les habitant·e·s au développement et à l'aménagement de la commune. Les habitant·e·s pourront proposer des projets d'investissement et voteront pour désigner les lauréats.

LE PELLERIN S'ENGAGE À :

- ➔ Encourager plus fortement le dialogue avec les citoyen·ne·s afin d'enrichir les projets de la commune et en initier de nouveaux via la **création de Conseils** (Conseil des enfants, Conseil des jeunes, Conseil des quartiers, Conseil des villages, Conseil intergénérationnel et Conseil des sages).

LES SORINIÈRES S'ENGAGE À :

- ➔ Étudier les pistes d'actions de l'aspiration « Plus de pouvoir d'agir pour les citoyen-ne-s et associations » dans le cadre de la définition de sa politique de dialogue citoyen pour laquelle une **feuille de route** sera définie dès 2022. **Les 11 autres aspirations de la Convention citoyenne de Nantes seront intégrées selon les thématiques dialoguées.**

MAUVES-SUR-LOIRE S'ENGAGE À :

- ➔ Créer un **budget participatif** afin de valoriser la participation citoyenne et favoriser l'émergence des projets citoyens. Cette démarche a pour but de faire émerger des projets citoyens sur la commune grâce à un budget dédié et une consultation citoyenne pour retenir les projets.

NANTES S'ENGAGE À :

- ➔ **Développer « Nantes Entraide » dans les quartiers** pour soutenir les solidarités de proximité ; il s'agira, en s'appuyant sur les équipements et acteurs de proximité, de mettre en lien des citoyen-ne-s volontaires et des habitant-e-s isolé-e-s, pour leur apporter un soutien ponctuel.
- ➔ Soutenir et valoriser l'**engagement associatif** des Nantais-e-s, et particulièrement des plus jeunes, en développant notamment une **plateforme du bénévolat**.
- ➔ **Engager un budget participatif** à partir de 2022, conçu comme un dispositif de soutien aux initiatives des habitant-e-s portant sur la vie sociale et les solidarités, le cadre de vie et les espaces publics ou collectifs de la quotidienneté ou encore de la nature en ville et de la biodiversité, dans une logique du « 50/50 » de responsabilité partagée des actions menées entre la ville et les citoyen-ne-s.

ORVAULT S'ENGAGE À :

- ➔ **Ouvrir la Maison des associations et initiatives dans un espace dédié au château de la Gobinière** en septembre 2021 afin de faciliter les démarches des associations auprès de la Ville qui les aidera à mener leurs projets et favorisera la coopération et la mutualisation. **La dimension « régie de bénévoles »,** c'est-à-dire la mise en relation entre les volontaires et les associations sera mise en avant et renforcée.

SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU S'ENGAGE À :

- ➔ Mettre en place un **Conseil citoyen de la biodiversité** en 2023 doté d'un budget participatif pour favoriser l'appropriation par les habitant-e-s des enjeux communaux et faire entendre leurs besoins et propositions.

SAINT-JEAN-DE-BOISEAU S'ENGAGE À :

- ➔ Créer une **Maison des communs**, puisque c'est ainsi que nous souhaitons la désigner. Elle devra permettre l'accueil des initiatives citoyennes et leur déploiement au service de tous. Il s'agit, avant tout, d'accompagner la création d'un espace dont les citoyen-ne-s s'emparent pour construire ensemble. Le rôle de la commune sera de permettre l'émergence de ce lieu par la mise à disposition de locaux et de moyens financiers pour permettre son fonctionnement.

SAINT-HERBLAIN S'ENGAGE À :

- ➔ Associer les acteurs de la commune (entreprises, citoyens, associations) à l'évaluation des politiques publiques en créant un **Observatoire citoyen des politiques publiques** (OCCP) d'ici à la fin de l'année 2021.

SAUTRON S'ENGAGE À :

- ➔ Lancer un **budget participatif** en janvier 2022 afin de faire participer les citoyen-ne-s et les acteur-ric-e-s à l'évolution de la ville. Cette démarche a pour effet de faire émerger des projets pour la commune, recréer du lien social et donner à voir le fonctionnement de la gestion de projet pour la collectivité.

VERTOU S'ENGAGE À :

- ➔ Mettre en œuvre entre 2021 et 2026 le plan d'action pour le **soutien à la vie associative co-construit avec les associations** (aides financières, reconfiguration de la journée des associations 2021, accompagnement à la communication, formations, accès aux équipements publics...) et tirer les enseignements de la crise sanitaire afin de repenser sur le long terme les mesures d'accompagnement du secteur.
- ➔ Intégrer dans la démarche RSE de la Ville, **la valorisation et la prise en compte du CV Citoyen** et le déploiement de cette démarche auprès des acteurs économiques du territoire (intégration de la démarche Charte du recruteur citoyen et responsable).



FAIRE DE L'INFORMATION UN ENJEU DÉMOCRATIQUE FORT

NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

CAP CONFIRMÉ

Illustrations à travers quelques actions ciblées existantes ou dans les engagements programmatiques qui répondent aux aspirations de la Convention.

Ce renouvellement des pratiques démocratiques auquel nous aspirons passe par des élu·e·s conscient·e·s que l'information est un bien commun. Mais celui-ci ne dépend pas que de nos seules institutions locales. Le renouvellement des pratiques dépend aussi des acteur·rice·s, des citoyen·ne·s, des habitant·e·s qui s'investissent pour notre territoire. Notre rôle est de faciliter toutes ces initiatives portées en dehors de nos institutions, en laissant le libre arbitre aux citoyen·ne·s et de refuser la simple représentation des lobbies et des groupes d'intérêt. C'est le sens de notre engagement.

Depuis décembre 2020, les actualités du territoire sont diffusées dans l'application Nantes dans ma Poche (187 300 téléchargements depuis sa création en 2015), en même temps que leur publication sur le site www.metropole.nantes.fr. Un travail pour garantir la mise à jour régulière de l'information des données de type info-services (horaires, alertes...) au sein des services (Métropole et les 24 communes). En outre, la métropole poursuit son travail autour de l'accès à l'information en démultipliant les supports de communication et en s'attachant à donner des réponses fiables et à rendre l'information accessible à toutes et tous (utilisation d'encart facile à lire et à comprendre, mise en place de signalétique universelle lors des événements, optimisation des plateformes numériques — ergonomie, colorimétrie —, version audio et braille des magazines institutionnels, présence d'interprètes pour les personnes ne parlant pas ou pas bien le français).

DOIT-ON CRÉER UN LABEL QUALITÉ POUR L'INFORMATION ?

Notre réponse// **La collectivité ne peut pas s'ériger en organisme certificateur d'un label pour les médias, comme le suggère la Convention. Néanmoins, les magazines institutionnels sont édités avec une transparence explicite sur l'identité des journalistes et de la direction de la publication et favorisent des rubriques de décryptage avec différents points de vue.**

CHANTIERS À OUVRIR SUITE À LA CONVENTION

- Développer dans les supports d'information institutionnelle **une plus grande diversité de sources d'information** (paroles d'experts, rubrique vrai/faux...)
- Proposer des **outils aux citoyen-ne-s pour accéder à l'information de proximité (ville du quart d'heure)**.
- Développer le « **Datajournalisme** » : traduire et décrypter les données ouvertes dites « Open data » pour en faciliter l'information et la compréhension.
- Proposer un **lieu permanent d'information sur les enjeux de la fabrique de la ville**.

ACTIONS À ACCÉLÉRER

- Développer dans les magazines institutionnels des **rubriques de décryptage des décisions de l'institution**. L'objectif est de donner au lecteur-riche toutes les clés de compréhension de l'action publique.
- Promouvoir un **plan d'action pour la culture scientifique et technique** en réactivant la plateforme métropolitaine des acteurs de la Culture scientifique et technique et en lançant un projet de reconfiguration du muséum.

LES COMMUNES S'ENGAGENT

COUËRON S'ENGAGE À :

- ➔ Rendre accessible les services publics sur le territoire ainsi que faciliter l'information et la participation des citoyen-ne-s tout en portant une attention particulière à l'isolement numérique. Pour parvenir à ces objectifs, une plateforme numérique de participation citoyenne ouvrira dès l'automne 2021, **une Maison des services publics** sera ouverte fin 2023 et un programme de lutte contre la fracture numérique sera mis en place.

INDRE S'ENGAGE À :

- ➔ Proposer une offre aux citoyen-ne-s pour mieux connaître les enjeux à venir, les impacts des décisions et comportements afin qu'ils puissent être libres de leurs choix et exercer leur esprit critique. Ce projet à ouvrir reposerait sur **l'offre d'une conférence avec un membre de la Convention citoyenne pour le climat** qui donnerait lieu à un atelier intergénérationnel aussi bien pour les enfants que les personnes âgées. Un travail avec les enseignants pourrait être proposé pour faire un programme lié à la citoyenneté.

ORVAULT S'ENGAGE À :

- ➔ Faciliter l'accès aux services municipaux et publics et **accompagner les habitants dans les démarches (numériques notamment) grâce à un contact humain** dans un lieu identifié, « **La Passerelle** », ouverte en 2021 concernant les services municipaux et une Maison France Services pour les services publics étatiques (CAF, impôts...) dans le quartier Plaisance.



ORIENTATION

4

**UNE
MÉTROPOLE
DES TRANSITIONS
ET DES USAGES
DE DEMAIN**

CE QUE NOUS PARTAGEONS AVEC LES CITOYEN·NE·S

Si la formule « le monde d'après » n'est plus aujourd'hui énoncée avec autant d'enthousiasme, la crise a pour autant rendu possible ce qui semblait impossible. Il est indéniable que la crise de la Covid-19 a été un choc inédit pour le monde entier, tant sur le plan privé que professionnel et à des degrés divers. La répétition des épisodes de confinement nous a contraint à rompre avec nos habitudes, nos routines pour réinventer notre organisation personnelle, l'adapter, la réajuster, la mettre à l'image du monde d'aujourd'hui et de demain avec conscience et beaucoup de pragmatisme, comme l'attestent les travaux de la Convention. Tous et toutes avons progressé **dans la mise sur pied de nouvelles organisations et façons de vivre notre quotidien** pour tenter de ne pas subir, mais se réinventer et ainsi rechoisir.

Le confinement a imposé une série de contraintes sans précédent : arrêt des activités non essentielles, restrictions des libertés publiques (des déplacements essentiellement) et fermeture de toutes les activités collectives (sport, loisirs, etc.). Dans ce contexte, chacun s'est recentré sur son chez-soi et s'est focalisé sur les activités essentielles. Tous avons été acteur·rice·s de changements et plus particulièrement dans notre rapport à la consommation et l'alimentation, notre rapport au travail et aux activités sociales-culturelles ou encore nos modes de déplacement.

La crise, du fait de la combinaison des contraintes, a conduit à **expérimenter des habitudes de consommation** très diverses et souvent inédites : drive, click and collect, achat en ligne ou auprès des commerces de son quartier. Beaucoup ont aussi été marqués par l'explosion de l'aide alimentaire et la nécessité pour de nouvelles personnes d'y recourir. La situation a rendu très prégnants les circuits d'approvisionnements, les conditions de production, de stockage, de livraison des produits et de ceux et celles qui y travaillent, révélant des modèles plus ou moins vertueux en termes économiques, énergétiques, écologiques et sociaux. Si le prix, comme les commodités, façonnent encore largement l'accès aux biens et aux services, d'autres considérations ont pris de l'importance, faisant de la consommation un acte porteur de choix, de sens. En outre, la crise a permis de s'approvisionner en circuits alimentaires courts et de se tourner vers des sources locales dans une perspective de meilleure qualité et de participation à l'économie locale, en soutenant producteurs et entreprises du territoire.

« Loin du bureau mais pas loin du travail. », cette formule résume assez bien ce que les habitant·e·s en situation d'emploi ont vécu. S'il est évidemment trop tôt pour dire quels changements organisationnels vont s'installer dans la durée, l'expérience du travail à distance (le télétravail a concerné un tiers des salariés) est un point de bascule structurel... Avec un avant et un après, tant pour l'employeur que pour les employés. À cela s'ajoute **une réflexion profonde sur son rapport au travail**, tant du point de vue de l'équilibre personnel, familial qu'il permet

ou non, que sur un plan plus large du sens et de la contribution de son activité professionnelle au monde de demain. Cette réflexion a beaucoup occupé les plus jeunes, au cœur des choix qu'ils font pour leur avenir professionnel. Le lien entre rémunération et travail s'est trouvé une nouvelle fois interrogé sous plusieurs angles : d'une part les inégalités salariales et la trop faible rémunération des « premiers de cordée », des métiers nécessaires aux besoins essentiels (soins, alimentation, éducation...), d'autre part la fragilité de certains statuts (autoentrepreneurs, intermittents...) ou secteurs (culture, restauration) et enfin, l'accès à un revenu de subsistance déconnecté du travail. « Une mise à l'écart » subie. Pour les plus jeunes, l'accès aux stages ou à un emploi pour valider ou financer leur formation s'est trouvé entravé par la crise, une situation vécue comme une mise à l'écart, un « loupé » de leur entrée dans le monde du travail. Enfin, il y a aussi ceux et celles qui ont été privés de travail (chômage partiel) ou d'accès à l'emploi sur cette période, un repli subi porteur d'appréhension au moment de la reprise.

Enfin les **mobilités** ont sans aucun doute été fortement impactées, car très réduites lors des épisodes de confinements. Dans ce contexte, on a assisté à un déploiement inédit des mobilités « douces » : vélo, marche à pied... Et réduites au premier kilomètre. De plus, le recours au transport en commun ou covoiturage a subi des stratégies d'évitement en raison des risques sanitaires liés à la pandémie ; avec un risque de report sur les déplacements individuels y compris la voiture. Les déplacements et voyages en moyenne et longue distance ont été fortement limités, entraînant une double réflexion sur la liberté de déplacement et leur utilité (loisirs, familiale, professionnelle) et sur les alternatives écologiques et économiques aux moyens de transport (visio plutôt que déplacement, vacances en proximité plutôt qu'exotisme lointain, déploiement du marché du véhicule électrique...).

Cette expérience individuelle, et pourtant partagée par beaucoup durant ces presque quatorze mois, participe d'un effet accélérateur de transformations, qui étaient en germe avant la crise et qui vont structurer durablement nos modes de vie et notre territoire.

NOS ORIENTATIONS POUR LA MÉTROPOLE

En effet, ces trois champs d'action que sont **la consommation, le travail, les mobilités façonnent notre métropole**, car ils ont en commun la question des flux... Des biens comme des personnes. À sa manière, la Convention citoyenne de Nantes a fait sienne la proposition de Bruno Latour d'effectuer un inventaire de ce à quoi nous tenons et de ce que nous voulons au contraire arrêter, afin de réinventer nos façons de faire société avec la nature – « et non plus contre elle » ... et ainsi faire de cette crise un point de bascule écologique et social pour la métropole nantaise.

Au sujet de la consommation et notamment de l'alimentation, la crise représente un véritable test grandeur nature de la capacité des circuits à satisfaire, en volume et en qualité, une grande partie de la population, un modèle souhaité et soutenu par la métropole dans sa volonté de **coopérer avec les territoires voisins** (alliance des territoires). Dans le même esprit, elle souhaite accélérer l'accès à une énergie verte, locale et abordable via une production locale soutenue par de nouveaux modèles financiers. Un cap doit également être franchi pour tout ce qui concerne la logistique urbaine, avec de nouveaux modèles à réfléchir avec les acteurs respectueux du climat et aussi de meilleures conditions de vie pour ceux et celles qui travaillent dans ce domaine.

Autre angle, celui de l'emploi, le rapport même au travail, et à quel travail... Autant de questions ouvertes durant la crise et relayées par la Convention avec des interpellations concernant **les conditions de déploiement du télétravail, la conciliation des temps, l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi notamment pour les jeunes**. La métropole qui, depuis de nombreuses années, connaît un taux de chômage bas, mobilise ses leviers pour freiner et pallier les effets de la crise sanitaire sur l'emploi aux côtés des actions de la Région. Elle souhaite également faire progresser la qualité d'emploi pour tous en étant candidate à différentes expérimentations (territoire zéro chômeurs) et en faisant progresser la culture de la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) sur son territoire.

Les questions de mobilités faisaient partie des grandes améliorations souhaitées pour notre territoire avant la crise. Celle-ci a plutôt joué en faveur du changement de comportement des citoyen-ne-s et **d'une aspiration à se mouvoir autrement sur le territoire : mobilités douces, transports en commun, covoiturage**. Les différentes étapes de déconfinement ont conduit Nantes Métropole à agir pour accélérer la pratique de la marche à pied et du vélo en ville. Un plan d'actions, appelé piéton-vélo, a permis de mettre en œuvre et évaluer des aménagements provisoires pour proposer des alternatives aux transports en commun et à la voiture et permettre une circulation plus apaisée : 26 aménagements provisoires ont été mis en place (axes cyclables, stationnements vélo, piétonisations de rues et de zones spécifiques (à proximité des commerces et des écoles) et la mise en place de zones de rencontre limitées à 20 km/h, la mise en zone 30 km/h) et évalués avec les citoyen-ne-s pour envisager leur pérennité. L'enjeu pour la métropole est de pouvoir **mettre en œuvre plus rapidement une offre qui corresponde aux nouvelles attentes**.



CONSOMMER ET SE NOURRIR AUTREMENT

NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

CAP CONFIRMÉ

Illustrations à travers quelques actions ciblées existantes ou dans les engagements programmatiques qui répondent aux aspirations de la Convention.

Pour impulser un changement de modèle de développement économique afin de faire de Nantes Métropole un laboratoire des transitions, nous nous sommes engagés à donner la priorité au commerce des centres-villes et maîtriser le développement des centres commerciaux de périphérie en encourageant leur transformation en vrais quartiers de ville, mêlant logements, activités, équipements et services, connectés aux transports en commun et aux liaisons douces, et à créer un espace dédié au commerce et à l'artisanat « *Made in Naoned* ».

Par ailleurs, durant la crise Covid, nous avons apporté notre soutien aux commerces de proximité par le lancement d'une plateforme d'achat dédiée au commerce local (« Ma ville mon shopping »), donné des autorisations exceptionnelles pour étendre les terrasses et piétonner les rues, pour apporter des aides fiscales et économiques.

Enfin, consommer et se nourrir autrement, c'est aussi favoriser l'accès à une alimentation saine et à des produits de qualité en rapprochant producteurs et consommateurs. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à ce qu'une ferme sur deux et 50 % de la surface agricole de la métropole soient en production biologique ou en conversion d'ici à 2025, ainsi qu'à soutenir la création de 100 AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) d'ici à 2030. Plus globalement, Nantes Métropole a proposé à l'ensemble des acteurs du système alimentaire de s'associer au Projet alimentaire territorial (PAT), un projet commun visant à « changer de modèle alimentaire », réduire notre impact environnemental, et ainsi accompagner les transitions alimentaires, écologiques et énergétiques indispensables au bien-être de tous.

Ce premier PAT labellisé en Pays-de-la-Loire dès novembre 2018, souligne la capacité du territoire à expérimenter de nouvelles solutions et de nouvelles pratiques qui associent toute une chaîne allant de l'agriculteur au consommateur, en passant par le transporteur, le commerçant de quartier ou le cuisinier en restauration scolaire.

CHANTIERS À OUVRIR SUITE À LA CONVENTION

➔ Accompagner les acteurs économiques du réemploi dans **l'installation de ressourceries** afin de couvrir l'ensemble du territoire métropolitain à travers un schéma directeur du réemploi.

- Mesurer l'opportunité de **soutenir des événements portés par des acteurs économiques type marché du réemploi et du recyclage** pour donner de la visibilité aux acteurs et créer un débouché commercial.
- Mettre à disposition du foncier public, y compris les toitures, **de projets d'énergie renouvelable citoyens**.
- Communiquer, déployer et amplifier le soutien de la **monnaie locale** en étudiant son utilisation par la collectivité pour les subventions, les appels à projets, les commandes publiques et les indemnités d'élu-e-s.
- Élaborer dans le cadre de la commande publique, un nouveau **schéma de promotion des achats responsables** qui favorise le développement de la filière circulaire avec l'acquisition de produits issus du réemploi, du recyclage ou de la réutilisation.

ACTIONS À ACCÉLÉRER

- Refondre le règlement de la **publicité** pour une réduction (numérique et lumineuse notamment la nuit) et un affichage tourné vers les transitions et vers d'autres thématiques informatives ; et plus largement répondre aux conclusions de la concertation « Quelle place pour la publicité dans la ville ? » avec l'instauration d'une charte de la publicité dans la ville.
- Organiser l'**approvisionnement de la restauration collective (crèches, écoles, EHPAD...)** par des **producteurs locaux**, dans le cadre de la coopération intercommunale voire de l'alliance des territoires (par exemple avec le Pays de Retz), en accompagnant la création ou le renforcement d'outils de transformation et le changement des modèles agricoles.
- Soutenir l'**achat d'énergies renouvelables locales**.
- Accompagner la **mobilisation de l'épargne des habitant-e-s dans la transition énergétique** (énergie citoyenne).
- Mieux répondre à la demande des habitant-e-s des quartiers qui s'est exprimée lors de la crise sanitaire pour **une offre commerciale et/ou associative de proximité** dans l'esprit de la ville des courtes distances. Concrétiser cette attente à travers un travail de programmation commerciale de l'occupation des rez-de-chaussée pour animer les centralités de quartier, et à travers la mobilisation d'un outil du type « Foncière rez-de-chaussée » d'initiative publique. L'objectif consistera à conforter l'orientation du PLUM visant à renforcer les commerces de proximité.
- Développer l'**offre « Économie Sociale et Solidaire »** (circuit-court, ressourcerie, AMAP, réemploi...). Et la **rendre plus accessible dans les quartiers populaires** avec par exemple le déploiement sur la métropole de la **démarche VRAC** (Vers un Réseau d'achat en commun).
- Amplifier **les défis citoyens de la transition** en élargissant les thématiques proposées (par exemple, défis citoyens de la transition sur les mobilités) et proposer la participation aux entreprises et bailleurs du territoire.
- Poursuivre et amplifier le **soutien aux associations basé sur l'échange et le troc**, au titre de l'appel à projet politique de la ville.

LES COMMUNES S'ENGAGENT

BRAINS S'ENGAGE À :

- Créer et mettre en service, d'ici à la fin 2021, une boîte à dons afin de développer le réemploi et la solidarité sur la commune.

COUËRON S'ENGAGE À :

- Renforcer la **qualité de la restauration collective en ayant 70 % de produits issus de l'agriculture biologique, locale ou labels de qualité** d'ici à la fin du mandat.

LA CHAPELLE-SUR-ERDRE S'ENGAGE À :

- Atteindre d'ici à 2026 le taux de **100 % de produits bio et locaux en circuit court dans la restauration collective** (petite enfance, école, portage à domicile) en favorisant le développement d'une agriculture bio sur la commune, et en poursuivant le travail partenarial entre les différents acteurs de la vie locale (ville, agriculteurs, commerçants/artisans, entreprises).

LE PELLERIN S'ENGAGE À :

- Développer la **vente de produits locaux et inciter la consommation bio** en augmentant la part du bio à la cantine scolaire, en circuits courts via le développement d'un partenariat avec le GAB44. En aidant également l'ouverture d'une épicerie vrac favorisant l'approvisionnement local et les circuits courts.

LES SORINIÈRES, SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE ET VERTOU S'ENGAGENT À :

- Améliorer la qualité des repas dans les cantines scolaires en créant une **cuisine centralisée pour la préparation des repas pour Saint-Sébastien-sur-Loire, Vertou et les Sorinières en axant sur les produits bio et locaux**, au-delà de 50 %, tout en poursuivant la réduction des déchets. La cuisine sera livrée pour 2024.

MAUVES-SUR-LOIRE S'ENGAGE À :

- Créer un **marché de producteurs locaux pour la rentrée 2022** afin de valoriser la production locale et notamment malviennaise auprès de la population. Ce marché permettra d'animer le centre-bourg et de favoriser la dynamique commerciale locale.

ORVAULT S'ENGAGE À :

- Encourager et faciliter **la réduction des emballages jetables** et l'utilisation de contenants réutilisables pour aller vers du zéro-déchets en mobilisant et accompagnant les commerçants de la commune dès 2021.

SAINT-HERBLAIN S'ENGAGE À :

- ➔ Développer une **agriculture périurbaine biologique ou raisonnée sur la commune** en favorisant l'installation d'agriculteurs et de créer des débouchés en expérimentant un marché « production locale » dans un quartier et alimentant la cuisine centrale intercommunale.

SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE S'ENGAGE À :

- ➔ Permettre aux habitant-e-s d'avoir **accès près de chez eux à des lieux type recyclerie ou ressourcerie** en favorisant l'installation de ce type de lieux, même de manière temporaire, en lien notamment avec le projet « l'archipel des lieux » dans le quartier de La Minais.

SAUTRON S'ENGAGE À :

- ➔ Créer durant le mandat 2021/2026 un **lieu de maraîchage municipal** permettant d'alimenter la restauration municipale à destination des scolaires, des personnes âgées et du multi-accueil afin de permettre à tous de manger sainement, équilibré avec des produits locaux et bio.

THOUARÉ-SUR-LOIRE S'ENGAGE À :

- ➔ Renforcer **la qualité de la restauration collective** en construisant une cuisine centrale alimentée par des produits de qualité, bio et en circuits courts. Le projet sera lancé dès 2021.



ALLER VERS DE NOUVEAUX RAPPORTS AU TRAVAIL MAÎTRISÉS ET HUMAINS

NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

CAP CONFIRMÉ

Illustrations à travers quelques actions ciblées existantes ou dans les engagements programmatiques qui répondent aux aspirations de la Convention.

Pour mettre le développement économique au service de la cohésion sociale et de la solidarité entre les territoires, nous nous sommes engagés à mettre en place un plan d'actions ambitieux à destination des entreprises pour faciliter les recrutements, notamment dans les secteurs en tension. Ce plan vise à renforcer l'entrepreneuriat et l'emploi dans les quartiers populaires en poursuivant les dispositifs comme « Osez Entreprendre » et en allant plus loin par l'expérimentation de centres d'affaires de quartier. Il prévoit aussi de poursuivre le soutien aux démarches de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et de fusionner la plateforme RSE de Nantes Métropole avec la plateforme « Nantes entreprises dans ma poche ». Il vise également à maintenir Nantes Métropole comme territoire de référence à l'échelle européenne et à encourager et accompagner le développement du télétravail et d'espaces de travail partagés à l'échelle de la métropole, pour diminuer les déplacements. Sous l'angle des modes de garde, en complémentarité des communes, la métropole soutient une dynamique de développement de crèches d'entreprises et intercommunales.

« RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE INTERNE » : QUELS ENGAGEMENTS DE NANTES MÉTROPOLE COMME EMPLOYEUR ?

Notre réponse// **Les enjeux de transition écologique, de dialogue, d'égalité, de solidarité, de lutte contre les discriminations que nous portons dans nos politiques publiques à l'attention des habitant-e-s sont portés avec la même force, la même rigueur et la même détermination au sein de notre collectivité.** Ces enjeux font en effet partie intégrante de ce qu'une collectivité doit garantir à ses agent-e-s. Nous sommes ainsi attachés à ce que la collectivité soit exemplaire, que ce soit en matière de santé et de qualité de vie au travail (lancement d'un baromètre « Qualité de vie au travail » auprès de l'ensemble des agents en 2020), de maîtrise des dépenses énergétiques, de réduction de notre empreinte environnementale (isolation, autoconsommation des bâtiments de la collectivité, tri des déchets, déplacements durables professionnels, éco-événements internes...), de l'intégration des personnes en situation de handicap mais aussi volontariste en matière d'aide à la mobilité durable (aide financière pour les trajets domicile-travail en transport en commun et à vélo, achat de 70 vélos de service à assistance électrique en 2020 pour 201 au total ; 13 triporteurs sont en cours d'expérimentation au sein des directions...), dans la mise en œuvre du télétravail (généralisé au 1^{er} janvier 2021, 1600 agents le pratiquent régulièrement, 900 ponctuellement), l'inclusion numérique des agents non connectés ou bien de l'accueil de stagiaires au sein de nos services. Nantes Métropole et la Ville de Nantes sont engagées dans la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ; en 2020, elles ont renouvelé leur label diversité et obtenu pour la première fois le label égalité.

CHANTIERS À OUVRIR SUITE À LA CONVENTION

- Conduire une réflexion sur l'implantation **de tiers lieux et coworking afin de garantir un maillage de l'offre sur tout le territoire métropolitain** et proposer un appui des actions des communes et/ou d'initiatives privées.
- Faciliter le développement du **télétravail** en insistant sur les impacts positifs pour les entreprises et les employés, en lien avec parcou'RSE (management à distance, non-mobilité...).
- Répondre à la précarisation de l'emploi en soutenant la **création de coopératives pour les travailleurs isolés et précarisés** (par exemple les livreurs), ceux dont l'entreprise ferme, est vendue, ou dont le modèle serait à changer, afin de les soutenir dans leurs droits et leur dignité en lien avec les collectivités compétentes et partenaires.
- Promouvoir l'utilisation par les entreprises et aussi par les jeunes et leurs familles des plateformes existantes de **mise en relation de l'offre et de la demande de stages** (plateforme des stages de 3^e du Conseil départemental, plateforme des stages qualifiés de la Région) et donner de la visibilité à l'offre existante en travaillant avec l'Éducation nationale, les associations et les organismes de formation.
- Travailler avec les acteurs concernés sur la **valorisation et l'attractivité des métiers du médico-social** mis à mal pendant la crise.
- Proposer des outils d'information à destination des entreprises pour porter ces engagements de transitions économiques.

ACTIONS À ACCÉLÉRER

- ➔ Poursuivre et accélérer la promotion de **l'attestation « Entreprise accueillante » de la plateforme RSE** de la métropole nantaise, qui récompense les entreprises qui recrutent autrement ou proposent des stages de manière significative.
- ➔ Accélérer le **déploiement des dispositifs Territoires zéro-chômeurs de longue durée et Entreprise à but d'emploi** pour permettre aux personnes éloignées de l'emploi d'avoir une activité socialement utile pour le territoire, dans le cadre de la lutte contre la délocalisation et la précarisation de l'emploi. Une expérimentation menée tout en soutenant le développement de l'emploi classique et pérenne.

PEUT-ON EXPÉRIMENTER LE REVENU ÉCOLOGIQUE DE TRANSITION OU AUTRES REVENUS ?

Notre réponse// **La Métropole s'est engagée à soutenir au cours de ce mandat le développement de projets Territoire zéro-chômeurs de longue durée en lien avec les communes et collectifs mobilisés sur ce sujet. Il s'agit d'un outil supplémentaire dans la bataille pour l'emploi menée par la métropole dans le contexte actuel de relance économique durable.** Concrètement, ces projets auront comme objectif de permettre à tout demandeur d'emploi, sur un territoire donné, d'accéder à un emploi, par exemple sur des activités liées à la transition environnementale, comme la protection de la nature, des paysages, de la biodiversité. Par ailleurs, d'autres initiatives existent, en particulier **l'initiative « Garantie à l'emploi vert »**, dont la logique est identique, et portée au niveau national. Plusieurs maires et présidents de métropoles françaises, dont Johanna Rolland, se sont exprimés en faveur de leur expérimentation. Enfin, dans le cadre de la proposition faite par France urbaine au gouvernement de mettre en place un dispositif d'expérimentation nationale de lutte contre la précarité des jeunes dans les métropoles, **Nantes Métropole candidate pour tester deux leviers d'action : d'une part l'ouverture d'un droit à l'accompagnement vers l'emploi appuyé sur une aide financière équivalente au RSA, d'autre part la création d'un revenu de solidarité jeunesse.**

LES COMMUNES S'ENGAGENT

BRAINS S'ENGAGE À :

- ➔ Étudier durant le mandat actuel la création **d'un espace de détente/échange et coworking** à l'échelle de la commune ou en lien avec d'autres communes afin de favoriser l'équilibre vie familiale/vie professionnelle.

INDRE S'ENGAGE À :

- ➔ Redonner de **l'espoir et des perspectives aux jeunes** sur la thématique de l'emploi en analysant les besoins des jeunes (**emploi et formation**), les informer des structures existantes et les mettre en lien ainsi que répondre aux besoins révélés par l'analyse.



DES MOYENS DE DÉPLACEMENT AU PLUS PRÈS DES BESOINS ET ADAPTÉS

NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

CAP CONFIRMÉ

Illustrations à travers quelques actions ciblées existantes ou dans les engagements programmatiques qui répondent aux aspirations de la Convention.

Pour une métropole proche, facile et agréable à vivre, nous devons penser un nouveau réseau de déplacements métropolitains, avec des nouvelles lignes et des axes dédiés et sécurisés pour les transports en commun, le vélo, le covoiturage et la marche, vers Nantes et entre les communes. Nos engagements contribuent à repenser les mobilités pour se déplacer partout, moins cher et plus facilement. Cela passe par offrir de nouveaux services pour donner envie de moins utiliser sa voiture, au bénéfice des modes actifs ou collectifs de déplacement et généraliser la ville apaisée, avec une limitation de vitesse à 30 km/h, sur les voies secondaires en zone agglomérée, pour des espaces publics partagés et une plus grande sécurité routière pour tous. C'est le sens aussi de la mise en œuvre de la baisse du prix de tous les abonnements TAN de 20 % depuis janvier 2021 et de la gratuité des transports en commun le week-end depuis avril 2021.

La collectivité a développé une offre de Parking P+R très importante avec 62 P+R (soit 8 651 places voitures et 1365 places de stationnement vélo). En 2020/2021 plus de 2 000 places supplémentaires ont été créées avec un effort particulier au niveau des gares, des portes du périphérique et sur le sud-Loire.

Nous nous sommes engagés à mettre en œuvre de nouvelles lignes de tramway, de bus et le vélopolitain, réseau vélo express maillé et sécurisé à l'échelle de la métropole.

Par ailleurs, le passage du réseau de transport en commun en étoile vers un réseau en toile d'araignée est inscrit au Plan de déplacement urbain et est en cours, avec des projets prévus sur de nouvelles lignes de tramway L6 L7 L8 et la poursuite de la connexion L1 L2.

CHANTIERS À OUVRIR SUITE À LA CONVENTION

- Développer des solutions autour de l'usage de la voiture : l'**autopartage** (avec deux offres dès septembre 2021 : Marguerite et Citiz) ou via le **covoiturage** sur l'aire métropolitaine et au-delà à l'échelle du Département et aires urbaines voisines (alliance des territoires).
- Coconstruire dès 2021 **une nouvelle stratégie piétons** de Nantes Métropole avec les citoyen-ne-s, suite à l'évaluation citoyenne des aménagements temporaires durant la crise (Schéma directeur et déclinaison opérationnelle).
- Engager un plan « **changement de comportement** » (à l'horizon 2023 et années suivantes) sur les forces et faiblesses des différents modes de déplacements, afin de soutenir les pratiques et usages des citoyen-ne-s : promotion de la marche et du vélo, dimanche sans voiture, simplification du parcours usager (tarification multimodale, compte unique mobilité...), actions plus ciblées (écomobilité scolaire, kit vélo étudiants...), réassurance des personnes âgées dans les usages des transports en commun.
- Engager une évaluation pour la mise en place d'**une tarification solidaire sur l'aide à l'acquisition de vélos**.

ACTIONS À ACCÉLÉRER

- Créer un **compte unique mobilité avec toutes les solutions de déplacements**, progressivement sur la période 2024-2025 : transports en commun, vélo, trottinette, parking, autopartage, covoiturage et élaborer une stratégie de communication portant ce compte unique, via notamment une marque unique de la multimobilité afin d'accélérer ces changements de mobilité.
- Transformer **10 stations de tramway/busway en « station mobilités »** multimodales (vélo, trottinette, etc.) permettant de s'informer et d'accéder à un grand nombre de services de mobilités.
- Construire **une stratégie covoiturage à l'échelle de l'aire urbaine**, c'est-à-dire au-delà des limites de la métropole, en coordination avec les autres collectivités (communes, intercommunalités, Départements, Région).
- **Accompagner l'usage des différentes solutions de déplacements** : Guide vélo et Cartes temps vélo en mai 2021 (diffusion web et sur le terrain), Marches surprenantes de juin à août 2021, campagne sur la gratuité des transports au printemps et à la rentrée, campagne autour d'une autre utilisation de la voiture pour l'automne 2021...

COMMENT MIEUX RELIER LES COMMUNES SANS PASSER PAR NANTES ?

Notre interpellation// **Défendre auprès de la Région, la création d'un nouveau TER express à l'échelle de l'étoile ferroviaire de Nantes pour améliorer les fréquences avec les communes de Nantes Métropole. Nous avons d'ores et déjà pris l'engagement de penser l'aménagement du territoire au-delà des frontières de la métropole et de défendre auprès de la Région l'amélioration des liaisons TER vers Ancenis/Angers, Saint-Nazaire/La Baule/Le Croisic, Sainte-Pazanne/Pornic, Clisson et Châteaubriant pour renforcer les coopérations entre la métropole et les territoires voisins en matière de transport.**

PEUT-ON PROPOSER LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN POUR TOUT LE MONDE ?

Notre réponse// **Les transports en commun sont déjà totalement gratuits pour 36 000 personnes sous conditions de ressources grâce à la tarification solidaire en fonction des revenus, mise en place par la métropole en 2016. Cette tarification solidaire bénéficie au total à plus de 62 000 personnes. C'est un enjeu de solidarité sociale. Pour une métropole de la taille de la nôtre, la gratuité totale des transports en commun pour tous représenterait un coût trop élevé pour la collectivité, risquant soit de peser sur les impôts soit de grever les investissements nécessaires pour le développement du réseau. C'est pour cela que la métropole a fait le double choix, en plus de la tarification solidaire, de réduire de 20 % le prix des abonnements et de rendre gratuits les transports en commun le week-end pour tous. Au-delà d'augmenter le pouvoir d'achat, c'est une mesure bonne pour la planète et la santé, bénéfique pour le bilan carbone et la qualité de l'air.**

LES COMMUNES S'ENGAGENT

BASSE-GOULAIN S'ENGAGE À :

- ➔ Étendre et étudier des **aménagements cyclables de qualité et sécurisés**, en incorporant des stations Bicloo proposées à d'autres communes.

CARQUEFOU S'ENGAGE À :

- ➔ Élaborer une **cartographie avec le comité consultatif déplacement doux en identifiant le maillage d'itinéraires cyclables des villages vers le centre-ville** afin de permettre les déplacements à vélo des habitants des zones moins urbaines.

- ➔ **À l'achat de vélos et au remplacement de véhicules anciens par des véhicules hybrides** pour les déplacements professionnels des agents de la mairie.

LE PELLERIN S'ENGAGE À :

- ➔ Permettre aux citoyen-ne-s d'**accéder à des modes de transports en commun** pour rejoindre les autres communes de la métropole et le centre-ville de Nantes :
 - Expérimenter avec Nantes Métropole sur deux ans **l'allongement de la ligne du bus 78** et pour décider de sa pérennisation après évaluation de la fréquentation.
 - Penser aux **transports doux via la Loire** avec la promotion de l'accessibilité des bacs de Loire et tous les Navibus aux vélos.

THOUARÉ-SUR-LOIRE S'ENGAGE À :

- ➔ Développer les **pistes cyclables** afin de favoriser l'utilisation du vélo dans les déplacements sur la commune et notamment pour accéder aux équipements publics et au centre-bourg.



ORIENTATION

5

**UNE
MÉTROPOLE
CITOYENNE ET
PARTICIPATIVE**

L'avis citoyen remis par la Convention en mars 2021 a soulevé de nombreux enjeux de transformation pour l'action publique et identifié des transitions à opérer pour notre territoire. Si certains engagements peuvent être pris rapidement, certains sujets exigent un temps de diagnostic à partager et approfondir. Par ailleurs, fort de votre expérience participative au sein de la Convention, vous exprimez le souhait de « faire profiter » à d'autres citoyen-ne-s l'accès à ces modes de dialogue citoyen pour aborder des sujets de société et de transitions afin d'établir des pistes d'actions construites entre élu-e-s, habitant-e-s et acteur-ric-e-s du territoire.

La métropole s'est nourrie des propositions de la Convention pour ouvrir ou prioriser des chantiers participatifs sur plusieurs sujets que la crise a largement remis en question. Dans une approche prospective, il s'agit d'approfondir la réflexion avec toutes les formes d'expertises : d'usages, sensibles et techniques. Ensemble, il s'agira d'identifier les enjeux de transformations pour penser la métropole autrement, anticiper les besoins et accompagner les pratiques émergentes.



APPROFONDIR AVEC LES CITOYEN-NE-S

NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

CAP CONFIRMÉ

Illustrations à travers quelques actions ciblées existantes ou dans les engagements programmatiques qui répondent aux aspirations de la Convention.

Convaincue que c'est dans les territoires que se trouvent les solutions innovantes aux plus grands défis, la métropole travaille depuis quinze ans à donner à ses habitant-e-s les moyens d'agir davantage et a fait du dialogue citoyen une pierre angulaire de son action. En mettant l'accent sur l'intelligence et la force de l'action collective, la métropole vise à améliorer concrètement les politiques publiques par l'innovation citoyenne. Pour chaque décision, de la rénovation d'une place à la définition d'une stratégie de transition, elle embarque l'expertise de tous et toutes et pose les conditions d'un débat ouvert. La culture participative vise à créer un territoire sur mesure et dans son temps, conçu par et pour ses habitant-e-s, avec leurs besoins, leurs usages et leurs solutions. La métropole a inauguré un format de débat citoyen à grande échelle et sur des sujets en devenir : la Loire, la transition énergétique ou encore la longévité. Ces démarches ont mobilisé une diversité de citoyen-ne-s et d'acteur-ric-e-s dont les avis ont soutenu la mise en œuvre et le financement de « feuilles de route » spécifiques et partenariales. La métropole a été reconnue au niveau européen pour son innovation démocratique en étant lauréate en 2019 du prix « Capitale de l'Innovation ».

CHANTIERS À OUVRIR EN PRIORITÉ SUITE À LA CONVENTION

- Débattre du **modèle de la ville de demain** à travers une démarche de **Grand débat** afin de reposer une voie de développement urbain soutenable écologiquement (place de la nature, matériaux et type de construction), accessible socialement (logement, espace public) et porteur des nouveaux usages et modes de vie.
- S'appuyer sur l'expertise d'usage des citoyen·ne·s à travers des expériences d'**écoconception de places et placettes** dans l'ensemble de la métropole, des activations éphémères et d'**urbanisme transitoire** (en référence à « ma rue pour tous »).
- Organiser des **Assises des mobilités** pour projeter les solutions de demain avec les opérateurs, les usagers et anticiper les innovations à venir (transport autonome).
- Organiser les **États généraux des déchets**.

ACTIONS À ACCÉLÉRER

- Réinventer les « **entrées d'agglomération** » avec comme premiers secteurs d'intervention : la route de Vannes, la route de Paris, la route de Pornic, la route de Rennes et la route de Clisson.
- Associer **l'expertise d'usage des citoyen·ne·s** dans les **grands projets urbains et projets de renouvellement urbain** avec une offre de participation renouvelée.
- S'appuyer et renforcer les démarches déjà en cours de type **Gestion urbaine et sociale de proximité** (GUSP), associant habitant·e·s, technicien·ne·s et élu·e·s sur la veille quartier, l'identification d'alertes pour mieux résoudre les problématiques du quotidien et permettre à chacun de mieux identifier ses interlocuteurs.



REFONDATION DE POLITIQUES PUBLIQUES PAR LES ÉLU·E·S

NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

À l'aune de l'avis citoyen de la Convention et de travaux prospectifs experts menés durant la crise, certains pans de politiques publiques vont être refondés. À l'appui d'auditions, bilans, expériences, les élu·e·s vont débattre et plancher dans le cadre d'ateliers prospectifs pour établir une nouvelle manière d'aborder les enjeux suivants :

- ➔ « **Pour un numérique responsable** » (droit à la connexion pour tous, accompagnement et médiation, aménagement numérique du territoire...).
- ➔ « **Quel commerce de demain pour une éthique de la consommation** » (leviers d'actions de la métropole pour aider au déploiement du commerce de demain, commerce de proximité, ville du quart d'heure, sensibilisation des commerçants aux transitions...).

Par ailleurs, l'ensemble des politiques publiques est en cours de formalisation pour porter les inflexions du projet de territoire et intégrer les enseignements de la crise, dont les prescriptions de la Convention citoyenne.



DROIT DE SUITE

NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

CHANTIERS À OUVRIR SUITE À LA CONVENTION

➔ Deux modalités de « droit de suite » :

- L'idée du « baromètre de l'action publique » proposée par la Convention citoyenne rencontre une volonté de la métropole de développer très largement le **suivi évaluatif** des 17 politiques publiques métropolitaines avec **des indicateurs simplifiés de réalisation des objectifs et des actions** et qui seront rendus publics dans le courant du mandat.
- Organiser une **grande rencontre citoyenne publique de « bilan, perspective et prospective » en 2022.**

Pour faire bilan des engagements pris suite à la Convention citoyenne et continuer à partager nos enseignements des effets de la crise.



CONCLUSION

LES JEUNES... GÉNÉRATION DU « MONDE QUI VIENT »

Les jeunes, une génération marquée et transformée par la crise. La question de la jeunesse n'a émergé qu'à la faveur des deuxième et troisième vagues épidémiques, au moment où les travaux de la Convention battaient leur plein. Prise de conscience collective d'une génération perturbée. Une crise qui refonde leur rapport au monde, aux autres, au temps... Qui vient prolonger et mettre en tension des transformations sociétales déjà à l'œuvre avant la crise : précarisation accentuée, conscience écologique aiguisée et leur forte implication dans les « marches pour le climat », fragmentation des cellules familiales et diversification des formes de socialisation... Sur notre territoire, on assiste ces dernières années à un bouleversement démographique avec l'arrivée de nombreux jeunes, notamment étudiants et jeunes travailleurs avec de nouveaux enjeux et nouvelles problématiques, de nouvelles attentes à prendre en compte. La métropole a un rôle à jouer via ses propres leviers d'action en matière d'emploi, d'insertion, de transport, de logement, d'accès à l'international, et aussi de pouvoir mieux mettre en synergie les actions communales sur la vie sociale ; des synergies intercommunales et partenariales déjà expérimentées depuis 2016 dans le cadre du « Programme d'Investissements d'Avenir – Agir pour la jeunesse » (PIA) qui mobilise cinq communes de l'agglomération [Nantes, Rezé, Couëron, Saint-Herblain, Orvault] aux côtés de partenaires associatifs. Il a contribué à amorcer une vision commune de la jeunesse, de ses besoins et des réponses à apporter à cette échelle et l'émergence de projets communs.

NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

CHANTIERS À OUVRIR EN PRIORITÉ SUITE À LA CONVENTION

La partie ci-dessous rassemble les chantiers proposés dans les différentes orientations, à l'attention des jeunes et donne à voir les leviers que la métropole mobilise en direction de la jeunesse avec les communes.

- ➔ Accompagner et soutenir la **création de 1 000 places en logements dédiés aux jeunes** (étudiants, jeunes actifs, moins de 30 ans) par des solutions d'habitat alternatif et avec les bailleurs sociaux (colocations solidaires Kaps, résidence universitaire et étudiante, résidence jeunes actifs, logements fléchés pour les moins de 30 ans dans le parc social...).

- Faire progresser **les solutions d'habitat intergénérationnel** : **recenser l'offre de colocation intergénérationnelle** pour affiner la connaissance des besoins ; lancer une réflexion/évaluation avec les acteurs porteurs de projets (citoyen-ne-s et acteur-ric-e-s) pour identifier **les conditions de réussite de bâtiment intergénérationnel** (besoins, enjeux, leviers...).
- Nantes Métropole a fait connaître son intérêt pour **participer à un dispositif d'expérimentation national de lutte contre la précarité des jeunes**. France urbaine a proposé au gouvernement une expérimentation de quatre dispositifs (3 métropoles par scénario) durant deux ans pour lutter contre la précarité des jeunes. Les discussions entre France urbaine et l'État sont en cours. Si l'État répondait positivement à la démarche des grandes villes et métropoles de notre pays, nous pourrions ainsi à Nantes avancer dans le sens du souhait exprimé par la Convention. Nantes Métropole candidate pour tester deux leviers d'action : d'une part l'ouverture d'un droit à l'accompagnement vers l'emploi appuyé sur une aide financière équivalente au RSA, d'autre part la création d'un revenu de solidarité jeunesse.
- Revoir le mode de fonctionnement du **Fonds d'aides aux jeunes** en lien avec d'autres dispositifs existants mis en œuvre par différents partenaires, et notamment avec les aides individuelles des communes pour plus d'efficacité et de lisibilité pour les jeunes.
- Promouvoir l'utilisation par les entreprises et aussi par les jeunes et leur famille des plateformes existantes de **mise en relation de l'offre et de la demande de stages** (plateforme des stages de 3^e du Conseil départemental, plateforme des stages qualifiés de la Région) et donner de la visibilité à l'offre existante en travaillant avec l'Éducation nationale, les associations et les organismes de formation.
- Identifier d'ici à 2022 des actions prioritaires qui mobilisent la dimension métropolitaine des questions de jeunesse via la démarche intercommunale du PIA.



ANNEXE

**TABLEAU
DE
TRAÇABILITÉ**



GUIDE DE LECTURE

Pour instruire les aspirations de la Convention citoyenne, nous avons finement analysé le contenu de l'Avis rendu le 11 mars dernier et repris, une à une, l'ensemble de ses pistes. Le tableau ci-dessous met en relation les pistes de la Convention et les réponses de la Métropole et des communes.

Pour chaque piste de la Convention vous retrouverez le niveau de réponse retenu, soit : les caps confirmés (👉), chantiers à ouvrir (🚧), actions à accélérer (🚀), et chantiers participatifs (🤝); mais aussi des éclairages sur certaines questions (🔍). Sont également balisées les réponses qui renvoient à des interpellations, politiques ou partenariales, portées par la métropole (👤). Par ailleurs, les pistes qui sont déclinées ou reformulées, pour des raisons juridiques ou techniques, sont elles aussi identifiées (💡). Enfin, des sujets sont principalement investis par les communes en raisons de leurs propres compétences ou de leur engagement, ils sont indiqués d'un drapeau (🚩).

Ce tableau indique pour chaque piste où trouver dans le document les éléments de réponse.

👉	🚧	🚀	🤝	🔍	👤	💡	🚩
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

							
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 1 : Vivre davantage en lien avec les personnes âgées									
N	Pistes	Niveau de réponse					Où trouver la réponse dans le document		
		Les engagements de Nantes Métropole					Implication des communes	Orientation	Partie
									
1	Créer davantage d'activités et d'espaces partagés entre les maisons de retraite, les écoles, les crèches et d'autres types d'habitats							#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	Une métropole inclusive qui permet, encourage et facilite les solidarités, du quartier à la métropole
2	Favoriser la colocation entre jeunes et personnes âgées [...]							#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Des logements vecteurs de bien-être/bien habiter
3	Des médiateurs et médiatrices numériques allant dans les maisons de retraite et chez les personnes âgées [...]							#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	Une métropole inclusive qui permet, encourage et facilite les solidarités, du quartier à la métropole

À la Convention citoyenne de Nantes

							
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 2 : soutenir les jeunes, fortement impactés par la situation

N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document		
		Les engagements de Nantes Métropole						Implication des communes	Orientation	Partie
										
4	Créer davantage d'activités et d'espaces partagés entre les maisons de retraite, les écoles, les crèches et d'autres types d'habitats								#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	Une métropole inclusive qui permet, encourage et facilite les solidarités, du quartier à la métropole
5	Proposer de prendre le relais des bourses du CROUS									
6	Organiser du soutien psychologique pour les jeunes								#1 Une métropole qui prend soin et protège ses habitant-e-s	Accéder aux soins
									#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	Une métropole inclusive qui permet, encourage et facilite les solidarités, du quartier à la métropole
7	Favoriser des parrainages avec des familles pour aider les étudiant-e-s à sortir de l'isolement								#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	Une métropole inclusive qui permet, encourage et facilite les solidarités, du quartier à la métropole
8	Garantir à chacun et chacune l'accès à un stage								#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Aller vers de nouveaux rapports au travail maîtrisés et humains
9	Dynamiser les liens entre les jeunes, les écoles, les entreprises								#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Aller vers de nouveaux rapports au travail maîtrisés et humains

							
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 3 : Repérer et rompre l'isolement des personnes fragilisées par la crise										
N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document		
		Les engagements de Nantes Métropole						Implication des communes	Orientation	Partie
										
10	Recréer une fonction de gardiennage ou de conciergerie/médiation								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Des logements vecteurs de bien-être/bien habiter
11	Mettre en place un système de parrainage entre citoyens et citoyennes d'un même quartier pour s'entraider								#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	L'engagement et la participation comme moyens de recréer du lien et du pouvoir d'agir
12	Mettre en place des modalités de mise en relation ponctuelle des personnes isolées								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Mon quartier, mon centre-bourg au plus près de mes besoins
									#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	L'engagement et la participation comme moyens de recréer du lien et du pouvoir d'agir
13	Développer le volontariat en service civique dédié à entretenir les liens sociaux avec les plus isolé-e-s								#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	L'engagement et la participation comme moyens de recréer du lien et du pouvoir d'agir
14	Procurer aux personnes isolées un téléphone ou une tablette et de la connexion internet								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Mon quartier, mon centre-bourg au plus près de mes besoins
									#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	Une métropole inclusive qui permet, encourage et facilite les solidarités, du quartier à la métropole

							
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 4 : Préserver le service public de santé

N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document		
		Les engagements de Nantes Métropole						Implication des communes	Orientation	Partie
										
15	Développer davantage de maisons de santé								#1 Une métropole qui prend soin et protège ses habitant-e-s	Accéder aux soins
16	Développer et multiplier les centres médicaux psychologiques pour garantir l'accès aux soins psychologiques quels que soient les revenus et la situation des personnes								#1 Une métropole qui prend soin et protège ses habitant-e-s	Accéder aux soins
17	Inciter à l'installation de médecins								#1 Une métropole qui prend soin et protège ses habitant-e-s	Accéder aux soins
18	Repenser l'organisation et les règles des mutations des personnels de santé								#1 Une métropole qui prend soin et protège ses habitant-e-s	Hors compétence métropole et bloc communal
19	Inciter à l'installation de médecins								#1 Une métropole qui prend soin et protège ses habitant-e-s	Accéder aux soins
20	Améliorer le dialogue entre soigné-e-s et soignant-e-s								#1 Une métropole qui prend soin et protège ses habitant-e-s	Accéder aux soins
21	Renforcer la qualité de la restauration collective, comme un levier d'éducation au goût et au bien manger								#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Consommer et se nourrir autrement
22	Démultiplier les actions d'information, de sensibilisation et de prévention et le sport								#1 Une métropole qui prend soin et protège ses habitant-e-s	Accéder aux soins
23	Assurer l'indépendance des médecins du travail								#1 Une métropole qui prend soin et protège ses habitant-e-s	Hors compétence Métropole et bloc communal

							
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 5 : Plus de pouvoir d'agir pour les citoyens, citoyennes et les associations											
N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document			
		Les engagements de Nantes Métropole						Implication des communes	Orientation	Partie	
											
24	Développer des régies pour mutualiser les moyens (matériels, bénévoles...) et renforcer la capacité d'action des associations								#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	L'engagement et la participation comme moyens de recréer du lien et du pouvoir d'agir	
25	Reconnaître et renforcer l'engagement citoyen et bénévole								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Mon quartier, mon centre-bourg au plus près de chez moi	
										#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	L'engagement et la participation comme moyens de recréer du lien et du pouvoir d'agir
26	Co-construire des projets entre les habitant-e-s, les associations et les élu-e-s								#1 Une métropole qui prend soin et protège ses habitants	Accéder aux soins	
										#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	L'engagement et la participation comme moyens de recréer du lien et du pouvoir d'agir
										#5 Une métropole citoyenne et participative	Approfondir avec les citoyen-ne-s
27	Harmoniser les pratiques de soutien aux associations pour faciliter leur action								#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	L'engagement et la participation comme moyens de recréer du lien et du pouvoir d'agir	

							
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 6 : Donner davantage de place à la nature en milieu urbain										
N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document		
		Les engagements de Nantes Métropole			Implication des communes	Orientation	Partie			
										
28	Développer la végétalisation (trottoirs, espaces délaissés), les composteurs et jardins partagés, les poulaillers collectifs...							▶	#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Une plus grande place pour le vivant et la nature en ville
29	Développer la biodiversité dans la métropole							▶	#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Une plus grande place pour le vivant et la nature en ville
30	Développer le tri des déchets organiques de manière homogène sur les 24 communes et l'accompagner d'un travail sur l'éducation et la sensibilisation de la population								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Une plus grande place pour le vivant et la nature en ville
								▶	#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Mon quartier, mon centre bourg au plus près de mes besoins Consommer et se nourrir autrement
31	Développer l'accès à une alimentation bio et de qualité et l'accompagner d'un travail sur l'éducation et la sensibilisation de la population							▶	#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Une plus grande place pour le vivant et la nature en ville
								▶	#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Consommer et se nourrir autrement
32	Faire entrer davantage la nature dans les centres commerciaux								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Une plus grande place pour le vivant et la nature en ville
33	Créer ou consolider des réserves naturelles en ville							▶	#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Une plus grande place pour le vivant et la nature en ville

							
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 7 : Développer des logements accessibles, hybrides et mixtes										
N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document		
		Les engagements de Nantes Métropole						Implication des communes	Orientation	Partie
										
34	Favoriser : - Un logement diversifié - L'ouverture à la diversité des formes d'habitats								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Des logements vecteurs de bien-être
35	Revoir les critères d'attribution des logements sociaux pour permettre une rotation plus équilibrée								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Des logements vecteurs de bien-être
36	Construire davantage de logements mixtes et accessibles								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Des logements vecteurs de bien-être
37	Garantir un accès à des ressources minimum (type eau et électricité) pour les personnes les plus précaires (ex. de campements très précaires)								#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	Une métropole inclusive qui permet, encourage et facilite les solidarités, du quartier à la métropole
38	Ne plus permettre aux communes de payer des amendes en cas de non-respect des objectifs de production de logements sociaux mais les obliger à respecter leurs obligations								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Des logements vecteurs de bien-être
39	Favoriser les aides publiques pour les entreprises qui contribuent à la production de logements et qui embauchent localement								Réponse// Les marchés publics peuvent intégrer des conditions d'attribution en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi local dans le respect de la libre concurrence et du libre accès à la commande public	
40	Développer des espaces mutualisés dans les quartiers, où l'on n'est pas simplement consommateur-trice/ usager-e...								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Des logements vecteurs de bien-être

							
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 7 : Développer des logements accessibles, hybrides et mixtes

N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document		
		Les engagements de Nantes Métropole						Implication des communes	Orientation	Partie
										
41	limiter les augmentations de loyers en période de crise pour les ménages fragilisés								Réponse// Les loyers privés ou sociaux suivent l'Indice de Référence de loyers (IRL) qui régule les augmentations. Il existe par ailleurs des aides comme le Fond de Solidarité Logement (FSL) mobilisé notamment pendant le covid pour aider les ménages fragilisés	
42	Encourager la création d'écoquartiers								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Des logements vecteurs de bien-être
43	Inclure systématiquement des balcons individuels, des toits végétalisés et des espaces verts partagés dans l'habitat collectif								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Des logements vecteurs de bien-être
44	Faire l'inventaire des bâtiments vides appartenant aux municipalités afin d'en faire des locaux d'hébergement d'urgence et/ou pour héberger des associations qui ont besoin de place								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Des logements vecteurs de bien-être
45	S'interroger sur la possibilité de réquisitionner les bâtiments vacants ou exploiter les espaces en cas de non-utilisation prolongée									

							
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 8 : Mieux s'informer, être informé, mieux s'outiller										
N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document		
		Les engagements de Nantes Métropole						Implication des communes	Orientation	Partie
										
46	Revenir à une information individu à individu							#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Mon quartier, mon centre bourg au plus près de mes besoins	
47	Garantir la pluralité de l'information et former au développement de l'esprit critique <ul style="list-style-type: none"> • En créant des espaces d'échanges • Des règles nécessaires pour regagner la confiance (suivre l'information, identifier les conflits d'intérêt) • Mettre à jour l'onglet « Nantes dans ma poche » 							#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	Faire de l'information un enjeu démocratique fort	
48	Sensibiliser à la recherche d'information et éduquer aux médias <ul style="list-style-type: none"> • Trouver de nouveaux espaces pour faire participer et dialoguer les élèves • Encourager la transmission par la mise en place de parents-relais 							#3 Une métropole qui relie les habitants et les territoires	Faire de l'information un enjeu démocratique fort	

							
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 9 : Se sentir en sécurité

N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document		
		Les engagements de Nantes Métropole						Implication des communes	Orientation	Partie
										
49	Développer les fonctions d'animateurs et animatrices de quartiers et un programme d'incitation et de formation dédié aux métiers de proximité dans les quartiers								#1 Une métropole qui prend soin et qui protège	Se sentir en sécurité
50	Réintégrer les ilotiers dans les quartiers (commissariats de quartier)								#1 Une métropole qui prend soin et qui protège	Se sentir en sécurité
51	Augmenter la présence policière durant la nuit et le couvre-feu								#1 Une métropole qui prend soin et qui protège	Se sentir en sécurité
52	Former les policiers et policières sur l'aide aux civils et à la pédagogie (plutôt qu'à la répression)								#1 Une métropole qui prend soin et qui protège	Se sentir en sécurité
53	Faire venir les agents et agentes de police dans les établissements scolaires								#1 Une métropole qui prend soin et qui protège	Se sentir en sécurité
54	Mieux appliquer les réglementations en vigueur (sanctions) en cas de non-respect								#1 Une métropole qui prend soin et qui protège	Nos orientations pour la métropole

							
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 10 : Consommer plus local											
N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document			
		Les engagements de Nantes Métropole						Implication des communes	Orientation	Partie	
											
55	Développer les commerces de proximité et la vente de produits locaux							🚩	#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Mon quartier, mon centre-bourg au plus près de mes besoins	
									🚩	#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Consommer et se nourrir autrement
										#5 Une métropole citoyenne et participative	Approfondir avec les citoyen-ne-s
56	Développer davantage de marchés en vrac, bios et locaux							🚩	#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Consommer et se nourrir autrement	
57	Encourager le développement de l'économie circulaire <ul style="list-style-type: none"> • Accès [...] à des lieux type ressourcerie • Réseaux d'achat commun • Troc et échange [...] mode de consommation solidaire • Pérenniser les structures qui luttent contre l'obsolescence programmée • Zéro déchet [...] une pratique généralisée 							🚩	#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Consommer et se nourrir autrement	
58	Faire connaître et sensibiliser à la consommation locale et responsable <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les habitants et les habitantes aux impacts écologiques et sociaux de leur acte de consommation 							🚩	#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Consommer et se nourrir autrement	
										#5 Une métropole citoyenne et participative	Refondation de politiques publiques par les élu-e-s

Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 10 : Consommer plus local

N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document		
		Les engagements de Nantes Métropole						Implication des communes	Orientation	Partie
59	Réguler la publicité dans l'espace public en l'utilisant pour soutenir le commerce local (boutique comme marchés) et une consommation vertueuse sur le plan environnemental							#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Consommer et se nourrir autrement	
60	Pouvoir certifier que les produits sont bien locaux et respectueux de l'environnement, par exemple via un label décerné par la métropole							#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Consommer et se nourrir autrement	
61	Promouvoir le e-commerce local							#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Consommer et se nourrir autrement	
62	Penser la transition agricole à travers la sensibilisation aux métiers en question et notamment le maraîchage								#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Consommer et se nourrir autrement
63	Soutenir la production locale d'énergie décarbonée et renouvelable							#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Consommer et se nourrir autrement	
64	Repenser les usages individuels et collectifs de l'énergie							#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Consommer et se nourrir autrement	
65	Soutenir la construction d'habitats mutualisés, coopératifs								#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Des logements vecteurs de bien être/bien habiter

							
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 11 : Repenser et équilibrer le travail											
N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document			
		Les engagements de Nantes Métropole						Implication des communes	Orientation	Partie	
											
66	Faciliter et mieux encadrer le télétravail							#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Aller vers de nouveaux rapports au travail maîtrisés et humains		
67	Créer des espaces de coworking près de chez soi							🚩	#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Aller vers de nouveaux rapports au travail maîtrisés et humains	
68	Créer un carnet de bonnes pratiques du télétravail à destination des cheffes et chefs d'entreprise								#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Aller vers de nouveaux rapports au travail maîtrisés et humains	
69	Créer et mettre en place un label de travail équitable								#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Aller vers de nouveaux rapports au travail maîtrisés et humains	
70	Repenser l'équilibre du travail dans nos vies : développer le travail en horaires décalés								🚩	#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Aller vers de nouveaux rapports au travail maîtrisés et humains
	Repenser l'équilibre du travail dans nos vies de nouveaux modes de garde d'enfants								🚩	#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Nos orientations pour la métropole
71	Lutter contre la précarisation de l'emploi et accompagner les évolutions du travail									#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Aller vers de nouveaux rapports au travail maîtrisés et humains
72	Développer la transition et l'insertion professionnelle								🚩	#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Aller vers de nouveaux rapports au travail maîtrisés et humains

							
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 11 : Repenser et équilibrer le travail										
N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document		
		Les engagements de Nantes Métropole						Implication des communes	Orientation	Partie
										
73	Promouvoir davantage d'équité dans l'accès au monde du travail							#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Aller vers de nouveaux rapports au travail maîtrisés et humains	
74	S'appuyer sur tous les dispositifs de retour à l'emploi [...] pour faciliter le soutien à tout le secteur de la transition écologique et du social <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un revenu écologique de transition • En utilisant les droits au chômage pour rémunérer une activité qui contribue à une transition 							#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Aller vers de nouveaux rapports au travail maîtrisés et humains	

Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 12 : Se déplacer autrement

N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document		
		Les engagements de Nantes Métropole						Implication des communes	Orientation	Partie
75	Réduire les temps de trajet entre les lieux de vie : que ce soit de commerces, de travail, de loisirs, de culture, etc.							🚩	#2 Une métropole du bien habiter ensemble, résiliente et écologique	Mon quartier, mon centre bourg au plus près de mes besoins
76	Inciter à des modes de transports communs, partagés, doux... Et variés !							🚩	#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Des moyens de déplacement au plus près des besoins et cohérents/ adaptés
77	Développer la gratuité des transports en commun pour tout le monde tout le temps								#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Des moyens de déplacement au plus près des besoins et cohérents/ adaptés
78	Développer des petits véhicules de transport en commun pour les parcours ou horaires où il y a moins d'affluence							🚩	#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Des moyens de déplacement au plus près des besoins et cohérents/ adaptés
79	Développer les parkings à l'extérieur de la ville								#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Des moyens de déplacement au plus près des besoins et cohérents/ adaptés
80	Recenser le nombre de personnes qui font régulièrement du covoiturage [...] proposer une solution de communication rapide								#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Des moyens de déplacement au plus près des besoins et cohérents/ adaptés
81	Augmenter les indemnités kilométriques pour les transports doux								#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Des moyens de déplacement au plus près des besoins et cohérents/ adaptés

							
Cap confirmé	Chantier à ouvrir	Action accélérée	Chantier participatif	Éclairage sur des questions spécifiques	Interpellation politique ou partenariale	Reformulé ou décliné pour raison juridique ou technique	Implication des communes

ASPIRATION 12 : Se déplacer autrement

N	Pistes	Niveau de réponse						Où trouver la réponse dans le document		
		Les engagements de Nantes Métropole						Implication des communes	Orientation	Partie
										
82	Développer davantage les pistes cyclables								#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Des moyens de déplacement au plus près des besoins et cohérents/ adaptés
83	Accompagner les nouveaux usages en matière de mobilité								#4 Une métropole des transitions et des usages de demain	Des moyens de déplacement au plus près des besoins et cohérents/ adaptés
									#5 Une métropole citoyenne et participative	Approfondir avec les citoyen-ne-s

MERCI

aux 80 citoyennes et citoyens métropolitains de la
convention citoyenne de Nantes